

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Arawaks et Caraïbes à Marie-Galante

Maurice Barbotin

Numéro 11-12, 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056266ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056266ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Barbotin, M. (1969). Arawaks et Caraïbes à Marie-Galante. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (11-12), 77–119. <https://doi.org/10.7202/1056266ar>

Arawaks et Caraïbes à Marie-Galante

par

le Père Maurice BARBOTIN

L'île de Marie-Galante, dépendance de la Guadeloupe, est située dans l'arc des Petites-Antilles par 16° N entre la Guadeloupe et la Dominique et, plus au sud, la Martinique. A ses extrémités, dans les Grandes-Antilles la trace la plus ancienne d'occupation humaine que l'on trouve est celle d'un peuple qu'on appelle les Ciboneys. On estime la présence de ces Indiens au v^e siècle avant J.-C. C'était une race de pêcheurs, leurs outils étaient en coquillage et ils ne connaissaient ni la poterie ni l'agriculture. Comme on trouve des gisements archéologiques aux mêmes caractéristiques plus au nord et plus au sud de notre archipel, on est tenté de supposer qu'ils ont parcouru le chapelet de nos îles, mais aucune trace de cette migration n'a été retrouvée dans les Petites-Antilles.

A Marie-Galante les premiers vestiges de vie humaine connus à ce jour sont plus récents. L'affirmation d'une époque assez précise peut paraître osée, car les écrits sur notre île ne commencent qu'en 1493 au passage de Christophe Colomb. Les Caraïbes qui peuplaient la région n'avaient aucune idée de l'écriture et leur passé, les traditions orales si chères à d'autres, ne les intéressaient pas. Les premiers chroniqueurs n'ont pu recueillir que de vagues souvenirs plus ou moins contradictoires. Toutefois les écrits ne sont pas les seuls documents de valeur ; pour ces débuts, nos connaissances s'appuient sur des fouilles archéologiques minutieuses.

Au cours des dix-sept années que j'ai passées dans cette île j'ai cherché les gisements qui pouvaient s'y trouver ; nul avant mon arrivée en 1951 ne l'avait vraiment prospectée. J'ai découvert plusieurs sites intéressants, mais l'un d'eux

beaucoup plus important que les autres, c'est celui de Folle-Anse.

La fouille principale a consisté en une grande excavation rectangulaire de dix mètres d'est en ouest et de dix-sept mètres du nord au sud. A une dizaine de mètres au sud de ce rectangle « A » a été effectué un sondage « E » de douze mètres carrés et trois autres sondages B.C.D. à plus ou moins grande distance.

Les recherches effectuées y révèlent trois niveaux archéologiques bien nets. Le plus proche de la surface, assez pauvre en tessons, repose sur un autre niveau très différent dans lequel les vestiges sont abondants ; à la base des restes de cette époque, sur un plan presque continu, la cendre des foyers de cuisine forme une couche d'une douzaine de centimètres truffée de restes de repas ; elle fait apparaître de façon très nette la limite de cette couche archéologique.

Puis sous ce niveau le sable s'éclaircit rapidement, les traces d'humus disparaissent et l'on arrive au pur sable blanc ; c'est à cette profondeur que l'on trouve traces d'un autre habitat.

Très vite, dès qu'une certaine quantité de tessons m'eut permis de commencer l'étude des caractéristiques propres à chaque niveau, un rapprochement s'est imposé avec le gisement de Morel au Moule, en Guadeloupe, si bien étudié par M. Edgar Clerc¹. La suite des fouilles n'a fait que confirmer la nécessité de ce rapprochement. Le site de Folle-Anse n'est pas totalement exploité, beaucoup de matériaux récoltés sont en cours d'étude, d'autres restent à recueillir, mais les résultats déjà acquis permettent de dégager un faisceau de conclusions.

Les détails de l'étude archéologique n'entrent pas dans le cadre de cet article, ils ont été publiés dans le compte rendu du 3^e Congrès International d'Études Précolombiennes.

Pour mieux comprendre la vie de nos premiers habitants, le site de Folle-Anse mérite explication. Le Professeur Guy Lasserre, dans sa magnifique thèse de géographie de la Guadeloupe² nous dit qu'il y a environ deux millénaires

1. Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe n° 2 et Publication des Communications au 2^e Congrès International d'Archéologie précolombienne des Petites Antilles.

2. La Guadeloupe, par Guy Lasserre.

les terres de nos îles ont émergé de deux à trois mètres ; ce phénomène a sensiblement modifié le profil des côtes de Marie-Galante, la région de Folle-Anse en particulier. Avant ce changement le lieu qui nous intéresse n'aurait pas figuré sur la carte, la mer arrivait jusqu'à l'autre rive du marécage actuel, elle formait une vaste baie limitée au nord par une pointe, là où se trouve Saint-Louis, et au sud vers Maréchal. Lors de l'exondation les inégalités du fond de la mer sont apparues en surface : un vaste banc de sable s'est trouvé à sec donnant le tracé actuel de la carte de Trois Îlets à Saint-Louis, caractérisé par la pointe de Folle-Anse ; il ceinturait une grande surface encore noyée. Très vite cette eau saumâtre a été remplacée par de l'eau douce, car les deux tiers des eaux de ruissellement de l'île y aboutissent ; depuis lors la surface aussi bien que la profondeur de ce fond diminuent, car les pluies d'orage y apportent quantité d'alluvions.

Ainsi au début de l'ère chrétienne, quand les premiers habitants s'y installèrent, la pointe de Folle-Anse n'était pas boisée comme maintenant : c'était un large banc de sable dénudé. Je peux être aussi précis car, en confirmation des données fournies par le Professeur Lasserre, j'ai retrouvé les traces d'occupation humaine les plus profondes dans le pur sable blanc, sans aucune trace d'humus ; par contre au niveau correspondant au peuplement plus tardif, les décompositions végétales sont très nettes quoiqu'encore assez faibles.

Il est intéressant de noter que je n'ai trouvé en aucun autre endroit de l'île de gisement correspondant à ces deux migrations successives ; pourquoi ont-elles préféré ce site ? C'est que les quatre facteurs essentiels pour un bon habitat s'y trouvent réunis : l'eau douce, la proximité de la mer, une côte riche en coquillages et le voisinage de terres cultivables. Nous aurons occasion d'en reparler.

PREMIERS ARAWAKS

Le nom d'Arawaks que nous utilisons mérite précision : c'est ainsi que l'on appelle un groupement ethnique qui occupait les Guyanes plusieurs siècles avant J.-C. Son extension a gagné le Vénézuéla, Trinidad, et peu à peu il s'est installé dans les Petites-Antilles ainsi qu'à Saint-Dominique. Il n'y a pas eu migration totale, mais surface d'occupation

plus grande. De nos jours les Arawaks sont très nombreux au Surinam et l'on en trouve un petit groupe en Guyane Française. Ils portent toujours ce nom.

A vrai dire ils ne s'appelaient pas exactement ainsi ; les Caraïbes qui les connaissaient bien, car ils étaient leurs ennemis héréditaires, les appelaient les Arrouagues, du moins les premiers chroniqueurs écrivaient ainsi faute de savoir comment transcrire la prononciation des deux premières consonnes qui étaient autant R que L, c'est pourquoi d'ailleurs dans les textes de cette époque on trouve aussi Allouagues.

Pour nous renseigner sur les Arawaks, certains auteurs puisent dans les chroniques espagnoles, qui nous parlent de ceux avec lesquels Christophe Colomb a fraternisé à son premier voyage et qu'il a combattus dès son retour l'année suivante. Ne mélangeons pas les époques ; de telles sources ne sont utilisables ici que pour quelques généralités ; l'écart des dates est trop important. Nous parlons des Arawaks à Marie-Galante aux tous premiers siècles de notre ère, tandis que les récits des premiers Espagnols ne parlent que des toutes dernières années du xv^e siècle. Certes l'évolution semble avoir été beaucoup moins rapide. Malgré tout on ne peut décrire les Français du iii^e siècle d'après ce que nous savons de ceux du xvi^e. C'est pourquoi hormis certaines données générales telles que le type racial, je m'en tiendrai essentiellement à ce que nous révèle l'archéologie.

Lorsque nous appelons Arawaks nos premiers habitants, on peut objecter la discontinuité du peuplement : les différents niveaux archéologiques montrent clairement des migrations distinctes. Si nous constatons des couches bien différenciées il est vrai nous trouvons aussi la permanence d'éléments bien précis et dans une certaine mesure on peut suivre l'évolution. Certains auteurs utilisent volontiers pour la première migration le nom de proto-Arawaks.

Je ne peux me prononcer sur l'importance numérique de la population dont j'ai trouvé les vestiges au niveau le plus profond car, si les quantités récoltées sont faibles, une partie du gisement reste encore à exploiter ; je n'ai peut-être trouvé que le bord du premier village. Au point actuel des connaissances on peut affirmer une présence de quelque importance, sans doute celle d'une famille, toutefois l'hypothèse d'un lieu d'escale sur la route des voyages n'est pas absolument infirmée.

Les vestiges ont été récoltés à une profondeur habituelle de — 70 cm, mais pouvant osciller entre — 60 et — 90 cm. La séparation du niveau archéologique supérieur est très nette, car entre les deux je trouve une couche de sable stérile encore blanc ou commençant à être teinté d'humus. Sans reprendre le détail des caractéristiques décrites par M. Clerc pour Morel I je relève les principales :

— les récipients sont campanuliformes, ils s'évasent toujours :

— le vase dit « à deux trous » ne se trouve qu'à ce niveau : son fond présente deux perforations fines à proximité de l'anse principale, cette anse est formée par une figurine modelée qui regarde vers l'intérieur ;

— des surfaces décorées de petits points gravés non alignés ne se trouvent également que dans ce niveau ;

— les haches en lambi (*strombus gigas*) ont les bords parallèles.

Les récoltes faites au niveau le plus profond à Folle-Anse ne sont pas très abondantes mais les caractéristiques sont bien précises et coïncident avec celles du niveau I de Morel au Moule, c'est pourquoi j'appelle ce niveau Folle-Anse I et je m'estime en droit d'utiliser, avec valeur approximative, la datation que M. Clerc a obtenue pour Morel I ; l'analyse au carbone 14 de restes de charbon a donné l'année 220 ± 70 après J.-C. Voilà pourquoi je dis qu'il y avait des habitants à Marie-Galante au début du III^e siècle.

Comme nous le disions plus haut, la couche de sable dépourvue de tessons indique l'abandon du lieu pendant un certain temps ; nous ne pouvons en préciser ni la cause ni la durée.

SECONDE MIGRATION ARAWAK

En remontant du niveau I vers la surface on constate que le sable se trouve peu à peu teinté d'humus puis vers la cote — 50, — 45, selon les endroits, la composition du terrain change brusquement, nous trouvons alors une couche à haute densité de cendre d'une douzaine de centimètres d'épaisseur, les tessons y sont assez rares et souvent calcinés, ils appartiennent de toute évidence au même niveau que ceux qui se trouvent un peu au dessus nous l'appellerons niveau II. Ce

détail est très intéressant car il nous permet d'attribuer, sans risques d'erreur, à cette migration les nombreux restes de repas que nous trouvons mélangés à la cendre des foyers. Grâce à eux nous sommes bien renseignés sur l'alimentation d'alors.

ALIMENTATION.

Nos amérindiens installaient toujours leurs villages à proximité de la mer parce qu'ils en tiraient une grande partie de leur subsistance. A Folle-Anse les lambis (*strombus gigas*) ne manquaient pas, ils en prenaient volontiers, mais plonger pour les prendre, sans masque, n'est pas facile, c'est sans doute pourquoi la densité de coquilles en gisement n'est pas très forte. Ils récoltaient aussi des « combattants des Indes » (*strombus pugilis*), je me suis demandé comment ils les prenaient car en me baignant avec le masque tout au long de cette côte je n'en ai jamais rencontré aux profondeurs qui leur étaient accessibles. Par contre lorsqu'une dépression atmosphérique provoque du vent d'ouest, la mer d'ordinaire très calme devient mauvaise et jette sur le rivage divers coquillages dont celui-ci ; à certains jours on peut en ramasser dix, vingt, trente parfois. Ces jours-là ils pouvaient aussi récolter d'autres espèces tels que *strombus ranimus*, *cymatium femorale*, *natina canrena*, le casque porcelaine (*cypraecassis testiculus*), certains murex (surtout d'assez nombreux murex brevifons) l'arche de Noé (*arca zebrata*) et une grosse moule solitaire, l'aile de dindon (*modiolus americanus*) toutes espèces dont j'ai retrouvé un certain nombre de coquilles dans ce niveau. Cependant ils n'avaient pas besoin d'attendre le passage d'une tempête d'ouest pour récolter ces derniers, ils pouvaient assez facilement en trouver dans les vastes prairies sous-marines par quelques décimètres de fond à petite distance du rivage.

C'est là aussi qu'ils prenaient les grosses palourdes blanches (*codakia orbicularis*) mais quand on parle de palourdes dans notre gisement, il faut surtout mentionner les chabettes (*donax variabilis*). Les pêcher à la vague battante est un véritable amusement et constituait un ravitaillement sinon copieux, du moins toujours à portée de la main. Certes, ce coquillage de trois centimètres de long en moyenne fournit bien peu de nourriture, on dirait plutôt un accompagnement, un condiment, mais la consommation fût telle que le sol en est truffé ; les nombreuses valves ramenées à la surface par

les crabes rendent apparent sur le sol l'emplacement du gisement. Je ne sais si ce goût des Arawaks pour ce petit fruit de mer est la cause de sa presque totale disparition de cette côte.

En faisant l'effort, disons plutôt en prenant l'agrément de parcourir quelques kilomètres en canot vers le nord ou même le nord-ouest, ils trouvaient dans les rochers, à la vague battante, quantité de bougaux (*astrea tuber* et *cittarium pica*) de toutes tailles. L'abondance de ces coquilles, en moyenne au moins 10 par mètre carré dans la zone fouillée, montre qu'ils les appréciaient.

Lorsqu'ils allaient ainsi en mer ils pêchaient aussi du poisson. J'ai retrouvé des arêtes de la plupart de ceux qui nagent en face : orphie, bécune, carangue, thon, bonite, requin, et raie, ils pêchaient aussi des poissons de fond, tels que la vive, le perroquet, le vivaneau, le goret. J'espère que le professeur spécialiste de la question à qui j'ai confié les arêtes récoltées pourra publier une étude sur ce sujet. Comment pêchaient-ils ? Sans doute à la ligne. Utilisaient-ils aussi des nasses ? Je ne vois rien qui permette de l'affirmer, et je ne vois pas sur quoi s'appuient ceux qui parlent de filets. Je serai plutôt porté à croire qu'à cette époque, ils ne connaissaient pas ces engins car bien que j'aie retrouvé bon nombre de toutes petites arêtes je ne trouve peu ou pas de traces des poissons qui se pêchent au filet, le balaou en particulier.

La mer leur fournissait enfin les grosses tortues ; l'éparpillement des os et leur mélange avec les autres restes de repas font penser qu'ils en mangeaient. Je note ce détail car le Père Breton nous dit que les Caraïbes n'en mangeaient pas habituellement. Il semble certain qu'ils les capturaient comme de nos jours encore, lorsqu'elles viennent la nuit sur la plage pour pondre ; on ne sait s'ils les pêchaient en mer comme les Caraïbes le feront plus tard.

La pointe de Folle-Anse leur plaisait aussi parce que dans la zone humide, à la lisière de l'eau douce ils capturaient quantité de gros crabes de terre, il y en a des milliers qui sortent de leur trou aux jours pluvieux surtout après le carême. Mangeaient-ils aussi les touloulous qui grouillent sur le sable sec parmi les feuilles mortes, tout le long de cette côte, surtout lorsqu'un rayon de soleil brille après la pluie, c'est probable, n'appelaient-ils pas Marie-Galante « l'île aux

touloulous », nous dit le Père Proesmans, spécialiste des questions caraïbes en Dominique¹.

Dans ce paragraphe sur leur alimentation il convient de noter qu'ils étaient chasseurs. Certes quand nous parlons de gibier nous pensons aux oiseaux, à l'agouti, au raton laveur et secondairement à l'iguane. Dans les reliefs de repas que j'ai récoltés et envoyés à l'analyse, on ne m'a pas encore signalé trace d'agouti ni de raton laveur ; les os d'oiseaux sont rares, mais par contre les débris de squelette d'un petit mammifère sont abondants, le professeur Clayton Ray l'a identifié comme étant un rat : l'*Oryzomis Mégalomis*. Le fait de ne pas utiliser d'arcs et de flèches limitait beaucoup leurs possibilités de chasse.

Nous disions aussi qu'un bon habitat devait se trouver à proximité de bonnes terres ; c'était le cas de Folle-Anse. Les Arawaks en avaient besoin parce qu'ils consommaient beaucoup de manioc, nous en avons la preuve : on retrouve quantité de morceaux des platines² sur lesquelles ils en faisaient cuire les galettes. Je n'ai pas découvert d'autre indication sur leur horticulture, cependant, sachant que c'était un peuple cultivateur dès l'origine et plus tard encore nous sommes en droit de penser que leurs plantations étaient variées.

OUTILLAGE.

Les Arawaks n'avaient pas les métaux et leur outillage était peu varié. Sans doute utilisaient-ils des bois façonnés, mais ils ont pourri et je n'en ai trouvé nulle trace. Peut-être se servaient-ils aussi d'objets en écaille, les hameçons par exemple, il est difficile d'avoir des précisions car ce matériau ne se conserve pas dans le sol humide. On retrouve par contre ce que l'on appelle communément des « haches » en lambi ; je pense que c'était l'outil domestique aux usages variés. Ils les façonnaient dans la lèvre extérieure de ce coquillage (*strombus gigas*). Au gisement de Folle-Anse niveau II la forme reste constante : la longueur la plus commune est de quelque huit centimètres, un bout tranchant de 4 à 5 cm, la largeur diminuant vers l'autre extrémité qui se termine par

1. Malheureusement ses recherches très approfondies ne sont pas publiées.

2. Grandes plaques rondes en terre cuite d'ordinaire fortement épaissies au bord.

un arrondi d'environ deux centimètres de diamètre. La coquille brute présente une face bien polie et l'autre barrée de profondes canelures transversales ; les Arawaks égalisaient ces aspérités et souvent même les faisaient disparaître totalement ; ils aimaient le beau, le travail soigné.

Comme outils d'origine marine on trouve aussi des morceaux de madrépores de différentes espèces. Les branches de coraux aux vives aspérités ont dû servir de râpes. Les morceaux de madrépores d'une texture ressemblant à une ponce demi-dure, par leur usure, ont l'allure de polissoirs. J'en ai retrouvé en forme de large tranche d'orange de huit à dix centimètres de long au biseau, cette mise en forme est courante au gisement de Morel.

Comme autre outil d'origine marine il faut noter aussi certaines coquilles mises en forme pour faire des sortes de cuiller et des coquilles de palourdes dont le bord extérieur est très usé ; elles ont dû servir de grattoir comme au temps des Caraïbes.

L'outillage lithique trouvé en gisement est des plus réduits. Il consiste essentiellement en percuteurs, pierres volcaniques plus ou moins ovoïdes, au moins de la grosseur d'un bel œuf d'oie portant des traces de coups à l'une ou aux deux extrémités. Cependant j'ai retrouvé aussi à ce niveau une hache en pierre volcanique polie, au fil très usé qui semble avoir été réduite à l'état de marteau et un autre fragment de hache du même genre. Cette constatation est très importante car ces haches en pierre volcanique polie (j'en connais une seule en pierre calcaire) sont toujours dites « haches caraïbes ». Cette appellation vient sans doute du fait que les Caraïbes en utilisaient, mais davantage encore, je pense, de ce que la découverte aux Antilles de gisements identifiés comme Arawaks est récente.

Maintenant, puisque M. Clerc et moi-même en avons trouvé en gisement Arawaks, il est prouvé qu'au moins une partie de ces haches sont Arawaks. En présence d'une collection de ces pierres, on est frappé par la beauté, la finesse, la symétrie parfaite ou l'asymétrie équilibrée de beaucoup d'entre elles. La qualité de cet art semble beaucoup plus conforme à la culture Arawak qu'à la culture Caraïbe. Les Caraïbes en ont peut-être façonné eux aussi, mais ils ont très bien pu récupérer celles des Arawaks qu'ils ont vaincus.

Avec nos conceptions modernes nous sommes portés à considérer ces haches comme des armes. En réalité, c'était

l'outil de bûcheron, de menuisier, de charpentier : ils s'en servaient aussi pour débroussailler l'endroit où ils voulaient faire leur jardin.

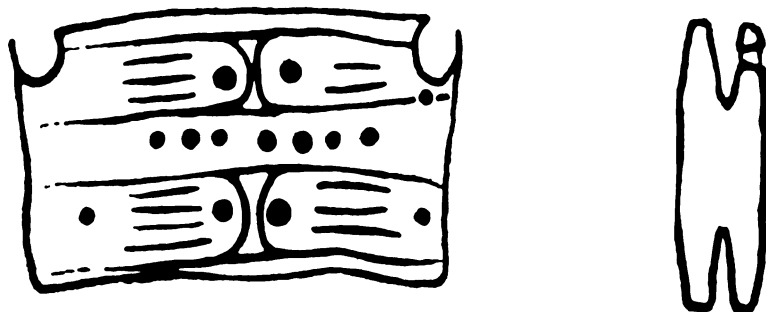
Il y a encore beaucoup à étudier pour éclaircir ce problème des pierres mises en forme, haches, pilons, ciseaux et d'autres dont nous ne comprenons pas l'utilisation. Espérons qu'un prochain Congrès International d'Archéologie Précolombienne abordera ce problème et apportera des éclaircissements.

Nous trouvons enfin de nombreux éclats de silex. Ils semblent avoir été utilisés comme grattoirs et canifs ; nous en sommes réduits à des probabilités faute de preuves.

AUTRES OBJETS.

Ce paragraphe serait très intéressant à détailler pour le niveau correspondant de Morel, car M. Clerc a fait des récoltes importantes ; par contre à Folle-Anse je n'ai encore trouvé que peu de choses. J'ai récolté quelques coquilles d'une sorte de palourde percées à proximité de la charnière par usure bien polie de la convexité ; le travail est propre, soigné. Ces coquilles devaient être enfilées pour faire des colliers ou des bracelets sonores.

Par ailleurs j'ai récolté deux petits objets cylindriques en lambi, l'un de 17 mm de long et 7 mm de diamètre, percé de part en part mais à la surface extérieure très usée. On remarque une perforation de plus de deux millimètres, d'un seul côté, près de l'extrémité. L'autre objet identique est en bien meilleur état. De même forme, il a sur le côté un trou de 4 mm placé de la même manière, mais la perforation commencée par les deux bouts ne traverse pas de part en part. Les dimensions sont plus grandes : 23 mm de long sur 10 de diamètre. La surface extérieure présente des lignes et des points gravés selon la figure ci-dessous (grandeur naturelle).



A quoi servaient ces objets ? Ornaments ? Supports pour plumes ? Il est difficile d'affirmer. Toutefois j'ai entendu dire que certains Indiens utilisent de nos jours un jeu qui semble apparenté à cet objet ; l'asymétrie certainement voulue des points et des traits laisse penser qu'il ne s'agit pas d'un simple ornement.

POTERIES.

Le niveau II du gisement de Folle-Anse est surtout intéressant par les abondants fragments de poteries que l'on y récolte. Chez tous les Amérindiens leur confection était l'œuvre de femmes, cependant elle révèle le goût artistique de toute la population. Il n'y a pas lieu ici de reprendre l'étude détaillée de toute cette vaisselle et batterie de cuisine, mais simplement d'en dégager quelques grands traits.

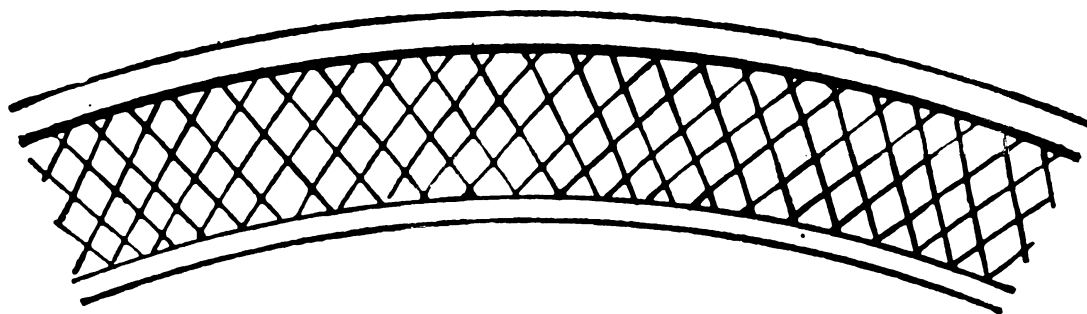
Avant même tout examen la qualité assez bonne et souvent très bonne de la pâte et de la cuisson surprennent. L'on n'a pourtant pas retrouvé de four. Le travail se faisait, semble-t-il, au sein d'un vaste feu de bois. A ce sujet ajoutons une remarque : nous ne connaissons pas à Marie-Galante de bonne argile de poterie ; au moins les plus beaux pots et plats devaient être confectionnés ailleurs et importés. Ensuite on est surpris de voir l'abondance et la variété de forme et d'ornementation de leurs ustensiles en terre cuite. Nous avons déjà fait mention des platines pour cuire la cassave de manioc ; elles étaient rondes, bien plates, d'environ 25 à 40 cm de diamètre, sans pieds, et au rebord renforcé par un renflement, soit en bourrelet arrondi, soit plus ou moins triangulaire avec parfois une arête assez vive.

Certains récipients servaient de marmites et portent de fortes traces de feu sur leur face externe ; d'autres servaient de plats et pour plusieurs la présence d'un goulot verseur montre leur usage pour les liquides.

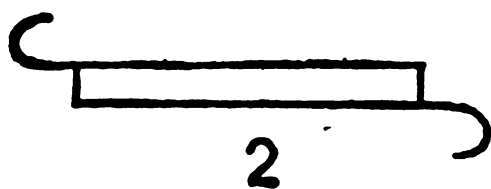
On est frappé par la variété et la fantaisie toujours harmonieuse des formes et des décorations, sur ce sujet l'étude détaillée reste à faire mais certains grands traits sont très apparents. Les gravures sont fréquentes ; plus communes sur les faces intérieures, elles sont faites d'incisions fines sur la pâte sèche avant cuisson. Les motifs les plus fréquents sont :

1. Les quadrillages fins soit bien carrés, soit losangés, de préférence sur les bords.

2. Les rectangle très allongés dont les deux grands côtés se prolongent en crochets retournés à l'opposé vers l'extérieur ; ce crochet est aussi commun dans les motifs peints.
3. La ligne brisée rectiligne d'au moins huit à dix segments.
4. Les coupes, soit en forme de calotte régulière, soit oblongue sont souvent ornées d'une ligne gravée d'un millimètre de large à deux ou trois centimètres du bord juste en dessous de laquelle courent quatre ou cinq lignes fines parallèles qui s'écartent à distances fixes de la ligne mère en festons arrondis.



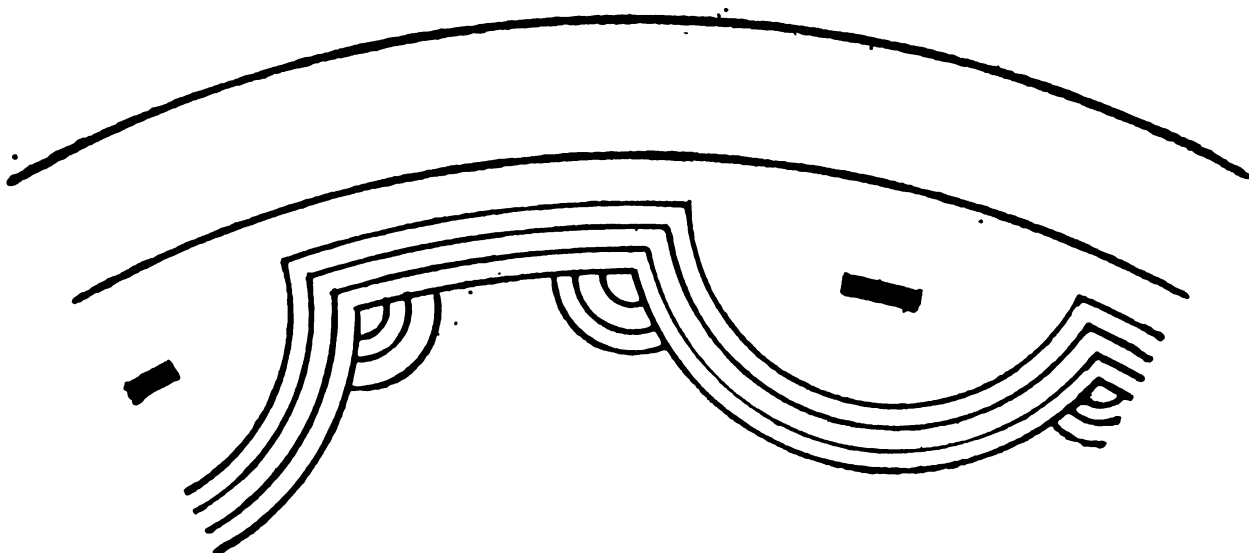
1



2



3



4

5. Lorsqu'une ligne marque le périmètre intérieur du fond ou une retombée de peinture du bord vers l'intérieur, elle n'est jamais en trait fin mais toujours large et profonde d'environ un millimètre.
6. Ce même type de ligne forme souvent, sur les bords, des rectangles dont les extrémités se terminent par des papules marquées d'un point incurvé en leur centre.

Les gravures extérieures sont plus rares ; elles soulignent souvent une des lignes principales de forme extérieure du vase ou du plat. Cependant je retrouve des fragments de poterie cylindrique d'une douzaine de centimètres de diamètre au bord épaissi vers l'extérieur, plus hautes que larges toujours gravées sur la face externe de motifs géométriques aux lignes d'un millimètre de large environ et de moindre profondeur. Je ne peux préciser si ce type de poterie forme tuyau ou une sorte de chope. Dans bien d'autres cas des lignes gravées du même type ou moins profondes encore, marquent les limites entre différentes teintes de coloration.

En effet, l'ornementation vient aussi de la diversité des couleurs. Dans bien des cas c'est un engobe appliqué avant cuisson, la teinte est alors d'ordinaire une variété de rouge. Très souvent aussi c'est une peinture appliquée après cuisson. Les coloris alors sont plus variés. Si toute la face intérieure est peinte, la préférence de l'artiste allait au noir ou au rouge uniforme. Dans la coupe à trois pans soudés, si le fond et le pan en tronc de cône sont uniformément noirs, le plan supérieur de section courbe est richement orné de dessins géométriques aux lignes surprenantes séparant des surfaces aux teintes variées : on y voit différents tons de rouge, du violacé, du bistre jaune (pâte crue rendue apparente) et du noir. Ils n'utilisaient pas le blanc pour ce type de plat.

Beaucoup de plats et de pots enfin ont peu de coloration sur leur face interne : c'est seulement la teinte de la face externe ou du bord, presque toujours un ton de rouge, qui descend à deux ou trois centimètres à l'intérieur. Sa limite inférieure est souvent marquée par une ligne gravée ou parfois par une simple ligne blanche. C'est le seul cas où j'ai trouvé du blanc sur la face interne. Par contre, sur la face externe des pots, c'est le blanc ou le blanc sur rouge ou le rouge décoré de blanc qui domine.

— Le rouge est indélébile, dans la masse de la poterie et

la décoration géométrique est faite de lignes ou de petites surfaces blanches peintes ;

— Souvent aussi le blanc est étendu en couche uniforme sur la face externe, soit brute, soit colorée en rouge et les lignes du dessin faites par prélèvement de peinture blanche laissant ainsi apparaître la couleur de la poterie.

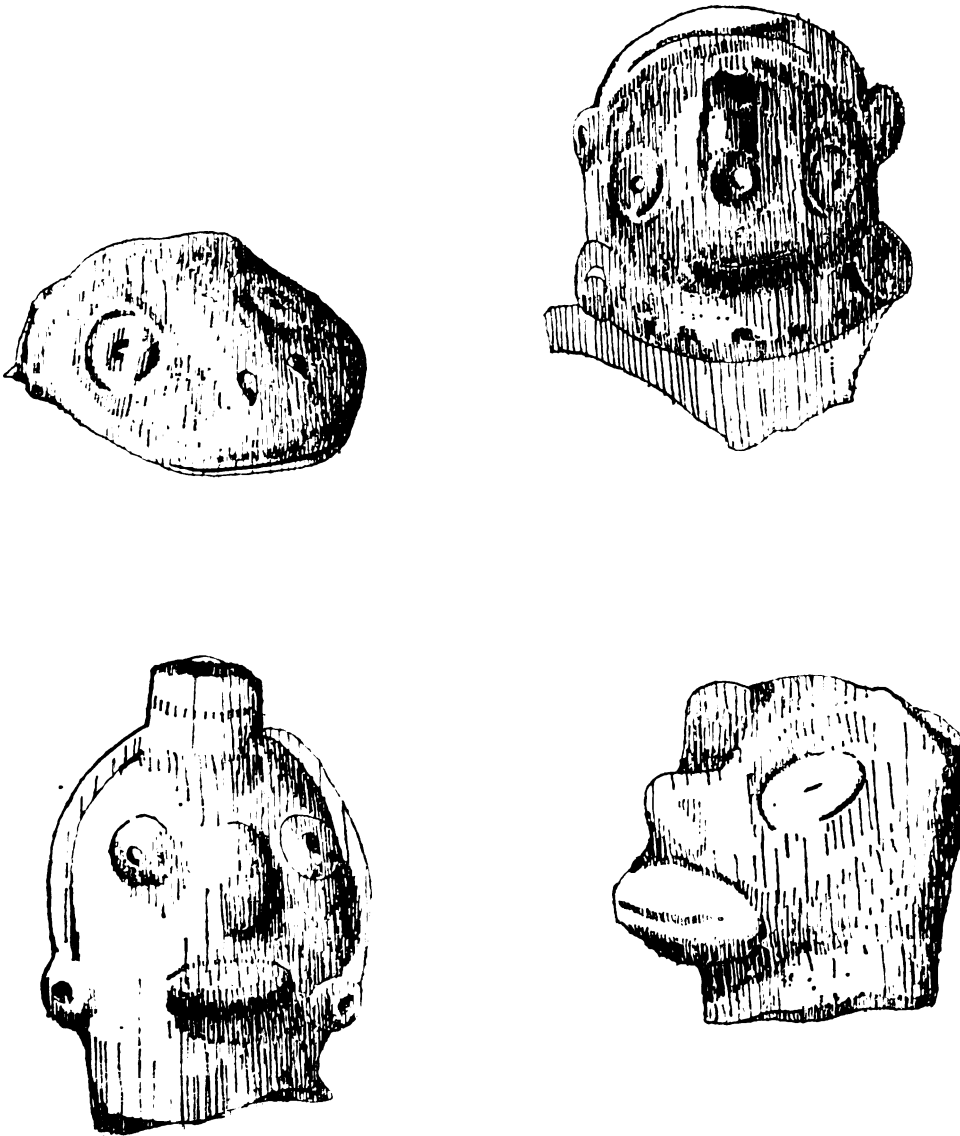
Sur la face externe des pots je n'ai pas trouvé de noir, mais les quatre couleurs susdites : blanc, divers rouges, violacé et bistre-jaune, cette dernière teinte étant celle de la poterie elle-même.

Ce bilan sommaire de l'ornementation serait très incomplet si on ne faisait pas mention des décorations en modelé car elles sont un élément important aussi bien en fréquence qu'en qualité. Sur les bords de plats et les sommets d'anses la papule est très fréquente et caractéristique de ce niveau. Elle se présente sous forme d'un petit mamelon de 15 à 20 millimètres de large et de quatre à cinq millimètres de haut. Le centre est d'ordinaire marqué d'un trou d'un millimètre de diamètre et un peu plus profond que large. Ces pastilles, comme on les a parfois appelées, marquent souvent sur les bords de plats les extrémités de rectangles gravés ou des changements de courbes du périmètre. Au sommet des anses la papule peut devenir une sorte de téton plus volumineux et ne pas avoir de point au centre. Certains pensent que ces papules représentent les âmes¹ ; il est vrai que les Caraïbes croyaient avoir une âme à chaque articulation, mais les Arawaks de cette époque avaient-ils la même croyance, et s'ils l'avaient, ont-ils voulu la représenter ainsi ? L'hypothèse est à retenir, il est difficile toutefois d'avoir une certitude. Il est certain que la fréquence d'éléments bien caractérisés de décoration, les symétries aussi bien que les asymétries posent problème sur leurs motivations et leur signification, mais il reste encore beaucoup à étudier et le travail ne sera pas facile.

Les ornements en modelé qui frappent le plus, ce sont les anses. Il y a certes des anses ordinaires en forme de D parfois enjolivés de quelque trait gravé, d'une papule ou d'un plus gros téton, mais les plus curieuses sont des représentations de têtes zoomorphes ou aux apparences de masques anthropomorphes. Ce type d'ornement était très

1. Communication de M. Mario Mattioni au 2^e Congrès International d'Archéologie précolombienne des Petites Antilles.

fréquent et très varié. Faut-il chercher un sens à ces représentations ? Je ne me prononce absolument pas, l'étude reste à faire, mais ce qui est certain c'est que les artistes qui les ont faites avaient une riche imagination tout en restant dans les limites d'un style harmonieux et équilibré.



En terminant ce paragraphe sur l'ornementation il y a lieu de noter que les gravures et peintures ne présentent que des lignes géométriques ; tandis que les modelés sont le plus souvent des sujets anthropomorphes ou zoomorphes. Dans aucun cas on ne trouve de représentation de plantes.

HABITAT.

Je n'ai pas parlé de leurs carbets ¹ parce qu'en gisement je n'en ai trouvé aucune trace. Il semble indiscutable qu'ils n'avaient aucune construction en dur et que toutes leurs

1. Groupe de cases en branches et en paille.

cases étaient faites en poteaux de bois, fourchus à l'extrémité supérieure, supportant des traverses et recouvertes de feuillages. Nous possédons à ce sujet une indication précise. Quand les Caraïbes attaquaient un village Arawak, si la surprise avait échoué, les Arawaks pouvaient souvent maintenir une défense efficace. Les Caraïbes essayaient alors d'incendier les cases du village en lançant des flèches garnies de coton enflammé.

Si l'on ne constate aucune construction en dur, je dois faire mention d'un groupe de pierres non façonnées dont la disposition me semble intentionnelle. Il y avait 16 galets volcaniques, donc importés, leur face supérieure disposée selon un plan uniforme aux contours arrondis. J'en fais mention au cas où on trouverait la même chose ailleurs ; je ne vois pas de quoi il pouvait s'agir.

SÉPULTURES.

Par contre j'ai trouvé des indications précises sur la manière d'enterrer les morts, au moins les plus notables d'entre eux, car j'ai découvert une sépulture non dérangée. Le squelette était en grande partie effrité, mais les débris suffisants pour pouvoir déterminer la position du corps. Le mort ou peut-être la défunte (car l'os mastoïde est petit) avait été déposé en position fœtale couchée, la tête bien relevée. A proximité de l'emplacement des os du bassin, à la même profondeur, j'ai trouvé, malheureusement brisée et incomplète, une belle coupe colorée en deux tons de rouge et ornée à l'intérieur de motifs classiques en fines gravures mais à quatre éléments selon une disposition inhabituelle pour ce type de coupe, elle contenait des vestiges de repas : les deux côtés de la mâchoire supérieure d'un rat oryzomis, des arêtes de poissons, des coquilles de « chaubettes » et une grosse pince de crabe. Il n'y avait pas d'autres reliefs de nourriture à proximité.

J'ai récolté là aussi les restes d'un autre plat. La position des tessons montre qu'il était retourné sur le premier pour protéger la nourriture. C'est un plat de bonne qualité à la pâte claire au bord d'environ 3 cm de large retombant vers l'extérieur orné en relief et coloré en violacé-vineux. La décoration du bord est relevée par quatre bandes symétriquement disposées : une noire et trois jaunâtres. Plus près des pieds du mort j'ai pu récolter presque tous les morceaux d'une très belle coupe à trois pans très richement peinte à

l'intérieur. Le fond et la partie tronconique sont uniformément noirs, mais le large bord retombant vers l'extérieur porte une composition, elle aussi quaternaire, de surfaces rouges et noires délimitées par des lignes géométriques identiques en opposé, aux dispositions les plus imprévues, mais comme d'habitude toujours harmonieuses. La présence d'aliments carnés dans l'autre plat invite à penser que celui-ci contenait de la boisson ou peut-être de la nourriture végétale.

Pour clore cette deuxième période Arawak il convient de préciser une date. Ce niveau, avons-nous dit, correspond exactement à Morel II pour lequel M. Clerc a pu faire analyser du charbon. Les résultats donnent l'année 550 ± 80 après J.-C. La densité des tessons et l'épaisseur de la couche de cendre porte à croire que cette importante famille Arawak vécut là pendant une période assez longue ; la date ci-dessus avancée se situerait vers le début de cette deuxième occupation de Marie-Galante.

DISPARITION.

On lit parfois que le peuple Arawak fut détruit par les Espagnols ; rendons à chacun son dû. La haine farouche des Caraïbes contre les Arawaks est bien connue ; de temps à autre leur prenait la frénésie d'aller attaquer un carbet ennemi pour le plaisir, à base de haine, de massacrer, boucaner¹ et dévorer à belles dents, avec rage, ces pauvres gens.

Entre le ix^e et le xv^e siècle les Caraïbes détruisirent totalement ceux de cette race qui peuplaient les Petites-Antilles, mangeant les hommes, gardant les femmes comme esclaves, et n'en trouvant plus dans nos îles, les pourchassèrent dans les Grandes-Antilles et même sur la côte ferme de l'Amérique latine. Dès 1493 les Espagnols vinrent continuer dans les Grandes-Antilles, puis sur le continent, avec l'envergure que tous connaissent, la destruction de ce peuple. Il n'entre pas dans le cadre de cet article de revenir sur ces douloureuses pages d'histoire. Nous ne parlons ici que de Marie-Galante ; laissons aux Caraïbes, pour les Petites-Antilles, leur totale responsabilité.

L'attaque se faisait toujours par surprise, d'habitude juste avant le lever du soleil, en forces très supérieures

1. Rôtir et surtout fumer une viande pour qu'elle puisse se conserver.

tandis que les Arawaks dormaient encore. Les Caraïbes préféraient ramener des prisonniers et aucun de ceux qu'ils pouvaient atteindre n'obtenait pitié. Les hommes morts ou blessés intransportables étaient boucanés sur place. Les prisonniers devaient porter les quartiers de bras et jambes fumés de leurs parents et leurs amis jusqu'aux canaoas, les grandes pirogues des assaillants.

Les prisonniers mâles adultes faisaient les frais d'une cruelle séance de tuerie et d'un vaste festin de chair fraîche aux festivités de la victoire. Les jeunes garçons réputés n'avoir pas la viande assez faite, rendus stériles, attendaient d'être assez grands pour subir le sort de leurs aînés.

Les femmes et les filles jugées non comestibles étaient données aux vieillards, bien peu pour leur intérêt sexuel, mais essentiellement comme esclaves de travail soulageant les femmes âgées qui n'arrivaient plus à cultiver leur jardin et avaient besoin d'aide pour nourrir leur homme.

C'est ainsi que les Arawaks disparurent de nos îles quand ils n'eurent pas le temps de s'enfuir avant le danger. Je me demande si les Marie-Galantais d'alors n'ont pas subi cette destruction en constatant l'émiettement et l'éparpillement de leurs poteries, tandis qu'en d'autres endroits, comme à Morel en Guadeloupe et surtout au Diamant en Martinique, il est fréquent de pouvoir reconstituer des plats ou même de les trouver intacts.

Un autre détail fournit peut-être une légère indication. J'ai retrouvé bien groupées six haches en lambi, trois autres un peu plus loin, cinq autres à quelques mètres de là. Ces outils d'utilisation domestique n'auraient pas été abandonnés dans une évacuation tranquille. Peut-être aussi les nombreux éclats de silex, si utiles comme grattoirs ou pour confectionner les grages à manioc, n'auraient-ils pas été abandonnés. A défaut d'autre indication je considère l'hypothèse du massacre à Folle-Anse ou de la fuite éperdue comme offrant davantage de probabilités.

LES CARAIBES AVANT L'ARRIVEE DES FRANÇAIS

L'invasion caraïbe monta du sud, au début simplement pour surprendre les Arawaks et en faire provision, vifs ou boucanés, puis, peut-être sous la poussée démographique et conquis par le charme de nos îles, les vainqueurs s'installèrent

définitivement. Nous ne possédons aucune certitude sur les débuts de leur implantation, mais seulement une tradition orale non confirmée, recueillie par le Père Raymond Breton. Ce religieux les fréquentait depuis 1635 ; il vécut de longues années seul avec eux en Dominique et parlait fort bien leur langue. Ils lui racontèrent que le premier chef des Caraïbes pour ces îles, venu de la côte ferme, établit son carbet en Dominique au pied du piton de la Soufrière¹. Cette implantation serait devenue l'épicentre de la diffusion de ce peuple dans les îles avoisinantes.

Y avait-il alors des Arawaks en Dominique, nous n'en savons rien. Les recherches archéologiques entreprises, en particulier par les docteurs Evans et Betty Meggers font pencher pour une conclusion négative. Nous possédons une seule indication positive à ce sujet : quand le Père Breton habitait chez les Caraïbes de la Dominique il y avait, abritées sous des pierres, des statuettes arawaks en gayac². les envahisseurs n'en approchaient pas ; ils en avaient peur. S'agissait-il des derniers vestiges d'un habitat ou d'objets apportés par des femmes esclaves ?

Quoi qu'il en soit les femmes arawaks esclaves travaillaient en contact avec les femmes caraïbes ; l'influence fut inévitable. Dans les fouilles archéologiques il semble que l'on puisse situer cette période à forte densité d'esclaves par la poterie qui était affaire de femmes. Tandis que les Arawaks étaient de véritables techniciennes et artistes, les pots, plats, vases et platines fabriqués par les Caraïbesses des Antilles Françaises — je ne juge pas celles des autres îles — étaient de facture beaucoup plus médiocre et d'une ornementation très rudimentaire. Elles étaient décorées tout au plus d'une teinte rouge répartie en couche uniforme et de quelques gravures en traits grossiers comme en ferait une fillette de dix ans dépourvue d'imagination, ornementations faites d'ordinaire avec le bout du doigt et dans certains cas exceptionnels à Marie-Galante et assez fréquents dans les îles plus au sud, avec le plat ou le tranchant de l'ongle.

La période dont nous parlons semble donc caractérisée par une poterie de bonne qualité quoique moins fine, jamais polychrome ; les esclaves devaient manquer des produits

1. Il y a deux soufrières en Dominique, l'une tout au nord et l'autre tout au sud de l'île.

2. Arbre au bois très dur.

nécessaires pour peindre les plats et n'avaient pas la liberté d'aller en chercher. Par contre les gravures beaucoup moins riches et moins fines restent variées et harmonieuses. Le gisement type à cet égard semble être celui de Petite-Rivière en Désirade. A Marie-Galante le gisement de Touloulou et la partie la plus ancienne du niveau caraïbe de Folle-Anse se rattachent à la fin de cette période.

Puis au fur et à mesure de l'extermination par les Caraïbes des Arawaks à leur portée, la densité des esclaves diminua rapidement dans nos îles et les femmes des conquérants revinrent assez vite à leurs méthodes rudimentaires pour la fabrication de la poterie ; le goût de l'ornementation disparut presque totalement.

Ces constatations et la stratigraphie du gisement de Folle-Anse nous font dire que les Caraïbes vinrent habiter dans notre île peu de temps après la disparition des Arawaks de Folle-Anse. Les fouilles montrent une solution de quasi-continuité dans la sédimentation archéologique. En effet si les quinze à vingt centimètres supérieurs que j'appelle niveau IV par comparaison avec celui de Morel sont sans aucun doute possible caraïbes, ils sont posés directement sur le niveau II dont nous avons parlé, sans couche neutre de transition. Avec les petites modifications inévitables à la surface du sol à l'arrivée de nouveaux habitants, il arrive que l'on retrouve des tessons déplacés, soit descendus dans le niveau inférieur, soit remontés au niveau IV. Ces déplacements ne portent en général que sur quelques centimètres.

Les sondages en divers points du gisement permettent de préciser que le village avait une certaine surface, plusieurs centaines de mètres carrés, et que les Caraïbes demeurèrent là un certain temps car, si le niveau correspondant à cette population n'a que dix à vingt centimètres d'épaisseur au-dessus du village arawak, il atteint cinquante centimètres dans sa partie la plus épaisse. Compte tenu des datations au carbone 14 obtenues pour le gisement Morel, niveau IV, on est en droit de penser que les Caraïbes arrivés à Morel et sans doute à Marie-Galante au IX^e siècle (850 ± 80) ont habité Folle-Anse pendant plusieurs centaines d'années.

Notons en passant que la période correspondant à Morel III et même à la fin de Morel II caractérisée par l'apparition des petites «trois pointes» en coquillage fait défaut dans ce gisement. Cependant des traces en ont été retrouvées aux gisements de Taliseronde et de Touloulou.

Avant de clore la période archéologique je dois faire mention d'une sépulture caraïbe que j'ai mise au jour. Elle correspond exactement à celle de Morel IV et aux récits du Père Raymond Breton. « Le squelette est en position fœtale assise typique. Il est protégé par un vase tronconique, en céramique ordinaire, peint en rouge à l'intérieur, renversé sur le crâne et le coiffant comme ferait un chapeau chinois », écrit M. Clerc. A Folle-Anse le squelette était, il est vrai, affaissé sur le côté, mais le crâne restait bien en place sous le vase tronconique de qualité ordinaire, peint en rouge à l'intérieur, retourné fesse en l'air. M. Clerc ajoute « aucun autre objet n'a été trouvé dans ces sépultures », je n'y ai de même rien trouvé.

Enfin dans l'étude de Morel il donne des précisions sur les déformations du crâne et les mensurations de certains os ; ce squelette de Folle-Anse était trop abîmé, je n'ai pu établir de comparaisons sur ce point.

Il vaut mieux arrêter là les renseignements sur le peuplement de Marie-Galante fournis par l'archéologie, car les autres éléments constatés pour la période caraïbe viennent surtout confirmer ce que nous révèlent les documents historiques.

LES CARAIBES DU XIV^e SIECLE A 1648

Après un habitat d'une durée difficile à déterminer, au moins pour l'instant, les Caraïbes abandonnèrent Marie-Galante. La supposition la plus probable me semble être vers la fin du XIV^e siècle ou dans le courant du XV^e.

Pourquoi quittèrent-ils ce lieu si favorable ? Aucun indice ne permet de choisir entre les différentes hypothèses. Ce fut peut-être, comme il arrivait parfois, à la suite de la mort du chef de famille, celui que nous appellerions maintenant le patriarche du carbet. Peut-être une épidémie a-t-elle décimé ce village ou tout simplement la fantaisie d'aller ailleurs les a-t-elle fait émigrer. Quoi qu'il en soit, s'ils cessèrent d'habiter dans notre île les Caraïbes continuèrent à s'y intéresser vivement à cause de ses avantages agricoles, de l'abondance de ses beaux crabes et des commodités qu'elle présente pour la capture des grandes tortues marines.

Au cours de cette nouvelle période les jardins caraïbes furent nombreux à Marie-Galante, le terroir leur convenait.

La culture principale était ici le coton ; ils en utilisaient des quantités de quelque importance. Après la récolte les femmes le faisaient sécher au soleil, puis elles le débarrassaient de ses graines et autres impuretés et le mettaient en cordelettes en tenant d'une main la matière brute et en la roulant peu à peu de l'autre main sur la cuisse. Ces cordes et cordelettes de diverses grosseurs servaient à tous nos usages habituels, elles étaient destinées à faire les hamacs, les lignes de pêche ; avec les plus fines les femmes libres se tissaient des jambières à même le mollet, ornement indispensable pour elles, mais plutôt instrument de torture. Il faut souffrir pour être belles, dit-on parfois, c'était bien le cas. Toutes nues par ailleurs, elles ne pouvaient retirer cette gaine de coton qui leur serrait le mollet dès qu'un peu d'humidité la rétrécissait ; la vermine qui entraît dessous était difficile à détruire et les petits boutons et bobos impossibles à soigner.

Le coton servait encore à faire de larges bracelets que les hommes portaient au-dessus du biceps et les cordelettes également ornementales (!) qu'ils se passaient dans le trou percé, au temps de leur jeunesse, au travers de leur cloison nasale, ces trois ou quatre brins de ficelle pendaient parfois jusque devant la bouche.

Ils utilisaient aussi le coton pour faire les petites voiles des canaoas, les grandes pirogues pour cinquante personnes et plus. Comme de nos jours le coton était utilisé pour certains pansements. C'était donc pour eux un produit de première importance.

Or ils avaient remarqué que le coton de Marie-Galante était plus beau que celui des autres îles. Le terroir lui convenait mieux et l'espèce qui s'y trouvait était un « longue soie » de toute première qualité. C'est d'ailleurs cette espèce qui, reprise et améliorée, a donné le « Sea Island » de réputation mondiale.

Sans aucun doute avaient-ils dans leurs jardins de Marie-Galante des cultures vivrières, en particulier du manioc et des patates qui poussent mieux en terrain demi-sec qu'en un sol trop arrosé par la pluie. La cassave de manioc était la base de leur alimentation, ne l'oublions pas, le plat de résistance de tout repas, tandis que la patate, outre son utilisation alimentaire habituelle, fournissait la matière première pour faire le ouicou, leur boisson fermentée.

Cette distance entre leurs jardins ici et leur habitat en d'autres îles ne nous conviendrait aucunement, mais pour

eux un voyage de cinquante, cent ou même deux cents kilomètres en mer ne comptait pas... ils aimaient la vie de marin et avaient si peu de distractions.

On sait que les Caraïbes se conviaient l'un l'autre pour préparer leurs jardins ; l'invitation était d'autant plus étendue pour venir à Marie-Galante qu'il fallait un certain nombre de rameurs pour voyager en canaoa et par exception le nombre de femmes y prenant part était plus important que d'habitude ; pour les autres voyages il n'y avait qu'une femme par embarcation.

Les hommes arrivaient à l'emplacement choisi ; à coups de haches un grand abatis jetait pêle-mêle les arbres et arbustes, après quoi, les hommes buvaient tout le reste du jour et, si leur ivresse ne les avait pas endormis, toute la nuit suivante. Le ouïcou coulait à flots pour « payer » les invités. Plus d'une hache en pierre polie perdue au cours de ces orgies magistrales n'a été retrouvée que ces années-ci... à notre grande satisfaction.

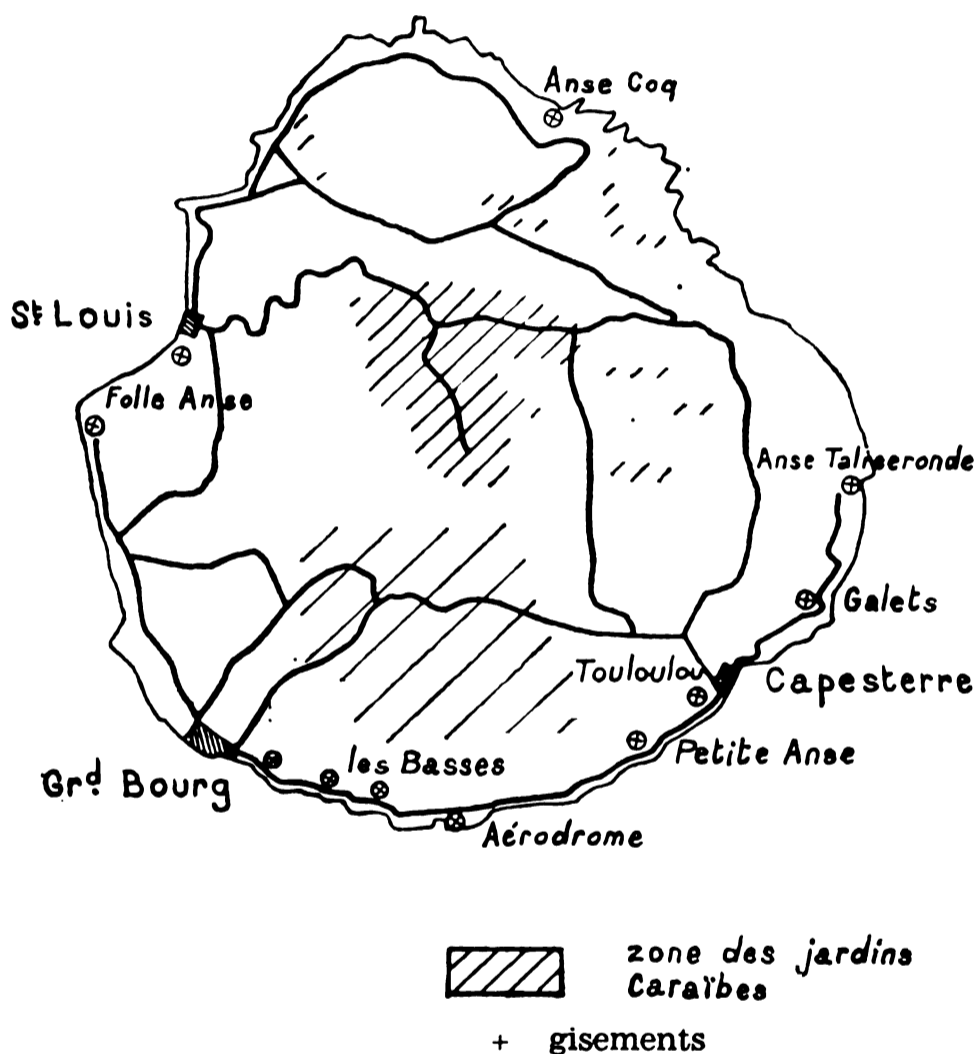
Pendant quelques jours tout le monde descendait vivre dans un carbet au bord de la mer, le ravitaillement en coquillages, en poissons et en crabes l'exigeait. Au jour voulu, quand le soleil avait séché les feuilles et les brindilles, un vaste brûlis complétait le travail, après quoi les femmes armées d'un bâton pointu en guise d'outil à tous usages, se mettaient à planter. Le jardin ainsi mis en œuvre, les longues pirogues repartaient pour l'île voisine.

Les haches de pierre qu'utilisaient les hommes à cette époque étaient souvent pesantes ; beaucoup de celles que je possède dépassent le kilo, et comme les jardins de Marie-Galante étaient assez groupés, ils laissaient, semble-t-il, ces outils à proximité de leur lieu de travail. C'était d'autant plus logique que de nombreux rejets repartaient de bien des souches et de temps à autre l'homme devait revenir supprimer à coups de hache cette jeune végétation qui risquait d'étouffer les cultures. Sans doute abandonnèrent-ils là aussi, de propos délibéré, ces haches de pierre, du jour où ils purent obtenir facilement, par troc, aux établissements européens, des haches métalliques au rendement bien supérieur.

Ces circonstances expliquent la rareté des haches de pierre polie dans les gisements et leur abondance aux lieux de culture. La conclusion est pour nous du plus haut intérêt : replacer le lieu d'invention de chaque hache sur la carte de l'île nous permet de rétablir approximativement la carte

des jardins caraïbes à Marie-Galante. Nous avons en outre l'avantage de pouvoir noter les aires de répartition de nombreuses pierres volcaniques non mises en forme, non polies, mais certainement importées.

Il nous a paru très intéressant de noter sur la carte de l'île les gisements très pauvres en tessons, fragments dénotant par leur facture leur origine caraïbe. Ils indiquent où se trouvaient les ajoupas ou carbets servant d'abris occasionnels quand les cultivateurs venaient pour leurs jardins. L'empla-



cement des cultures, et plus encore de ces campements montrent de quel côté nous devons chercher le village. Nous retrouvons ainsi un ou au maximum deux sites, face peut-être à la pointe de la Grande-Terre de la Guadeloupe, mais bien plus probablement à la Désirade ou même à la Petite-Terre ; les gisements de ces îles, quand ils seront davantage étudiés, donneront peut-être quelques précisions à ce sujet.

Celui de Taliseronde à Capesterre peut être aussi bien en relation avec le secteur de la Désirade qu'avec la côte au vent de la Dominique (les orientations des vents aussi bien que des courants sont favorables dans les deux cas). Par

contre celui des Galets semble plutôt en relation avec la Dominique. On trouve ensuite six de ces gisements face à la côte nord-est de la Dominique dite encore côte au vent. Je ne pense pas que l'on puisse hésiter sur le lieu d'où venaient ces cultivateurs. Un autre carbet au lieu-dit qui porte ce nom, entre les ruines de l'habitation Trianon et la mer semble plutôt postérieur à 1654.

J'ai noté enfin sur cette carte le gisement de Folle-Anse sans toutefois avoir la preuve de son utilisation occasionnelle après le départ des habitants, mais j'y vois une probabilité, ce gisement et un autre situé entre le cimetière de Saint-Louis et la rivière n'attiraient pas les Caraïbes pour la culture, mais pour la capture des tortues et des crabes. Les habitants de toutes ces îles environnantes devaient fréquenter ce secteur.

Le Père Breton nous dit en effet que les crabes de Marie-Galante étaient si appréciés des Caraïbes de la Dominique, qu'ils portaient un nom particulier ; souvent, en la saison, les hommes venaient en capturer, soit la nuit à la lumière d'un flambeau, soit le jour, avec un crochet en plongeant le bras dans le trou. Les crabes capturés étaient attachés deux à deux tout au long d'une perche fendue en deux ou, si la chasse avait été médiocre, simplement attachés, comme on le fait encore de nos jours, par paquets avec une liane, une « corde à bois patate marron » (hipomea).

Pour capturer les grandes tortues marines ils utilisaient la méthode la plus simple. La nuit, silencieux, cachés dans les buissons qui bordent la plage ils attendaient que ces grosses bêtes sortent de la mer pour venir pondre dans le sable. Rapides et fortes dans l'eau, les tortues sont lentes et désarmées à terre. Les Caraïbes sortaient de leur cachette et les retournaient sur le dos, elles ne pouvaient plus s'échapper.

D'autres fois, surtout entre Saint-Louis et la pointe de Folle-Anse, mais aussi entre cette pointe et la pointe Ballet ils se déplaçaient sans bruit la nuit dans de petites pirogues en eau peu profonde au-dessus des prairies sous-marines. Un homme debout à l'avant armé d'une varre¹ cherchait du regard les tortues en train de manger dans les prairies sous-marines ; la luminosité de leur carapace les rend faciles à repérer.

1. Sorte de harpon.

En terminant il convient de remarquer que l'occupation de ces habitats temporaires étaient saisonnière, réglée par la chute des pluies et la vie agricole. Les Caraïbes venaient surtout aux périodes des meilleures pluies, car il fallait aussi prévoir le ravitaillement en eau douce. Dès qu'il y avait un peu de sécheresse, il était impossible de se désaltérer à proximité des gisements du sud et du sud-est de l'île. Deux points font exception : Touloulou, car il y avait une petite mare au pied du morne et Petite-Anse, car il existe une petite source d'eau douce dans les rochers juste au bord de la mer. C'est sans doute pourquoi ces gisements sont plus importants que les autres de ce secteur.

ARRIVEE DES EUROPÉENS

Ceci nous amène à la venue de Christophe Colomb. En longeant les côtes, il ne vit ni feux ni fumées à Marie-Galante, mais il en remarqua en Dominique ; il avait longé la côte nord-est de cette île dans l'espoir d'y trouver un bon mouillage. ce fut en vain, il mit le cap sur Marie-Galante.

Il y mit pied à terre sur l'actuelle habitation Ballet le 3 novembre 1493. La patrouille, envoyée pour une courte reconnaissance de moins de deux heures, déclara l'île inhabitée : la conclusion était hâtive et cependant vraie selon toutes probabilités.

Ce passage de Christophe Colomb ne fut qu'un épisode sans lendemain pour la vie de l'île : les petites terres dépourvues d'or n'intéressaient pas les Espagnols. Cependant le genre de vie des Caraïbes commença son évolution profonde, une transformation radicale qui devait s'achever vers le début du XIX^e siècle. Grâce à quelques pillages et surtout à des échanges de plus en plus nombreux avec les Européens les Caraïbes s'équipèrent un peu en objets manufacturés, surtout en lignes, outils, couteaux, haches, hameçons aux rendements sans comparaison avec leur propre fabrication de pierre, de bois, de coquillage ou d'écaille. Les ornements de rassade remplacèrent en partie ceux en coton ; les miroirs et même les peignes furent aussi appréciés. Ce nouvel état de choses dura près d'un siècle et demi, jusqu'à l'arrivée des Français en Guadeloupe en 1635.

LES CARAIBES DEPUIS L'ARRIVEE DES FRANÇAIS

Aux premiers jours de notre établissement la bonne entente régna, les Pères Dominicains prêchaient la paix, Louis XIV avait insisté sur ce point et le bon sens l'exigeait. Les échanges de produits furent fréquents. Il n'est pas de notre propos de reprendre ici comment les colons affamés attaquèrent en Guadeloupe les Caraïbes, surtout dans l'espoir de piller leurs jardins, mais il entre dans le cadre de cet article de noter le départ des Caraïbes de la Cabesterre (la côte est) de cette île. Ne se trouvant plus en sûreté, ils abandonnèrent leurs carbets et se réfugièrent sans doute en Grande-Terre, en Désirade ou même en Petite-Terre, mais, contrairement à ce que certains écrivent au hasard, pas à Marie-Galante. La plupart choisirent de vivre en Dominique.

C'est dans cette île, à l'embouchure de la rivière Itachi (sur la commune de Vieille-Case), probablement l'actuelle Ravine Chèche, rivière tarie il y a quelques dizaines d'années, que s'établit le capitaine Baron avec toute sa famille¹. Il n'était pas seul sur cette côte au vent : non loin de là, à l'anse du Mé, se trouvait un autre carbet² dont le personnage le plus marquant était le fameux Waernard ou Warner, tandis qu'un autre chef Caraïbe, Henri Comte, vivait avec toute sa famille à la Grande-Baie (ou Grande-Anse) près de l'embouchure de la rivière. Il y fut enterré dans sa case, selon la coutume, et toute sa famille abandonna le lieu pour s'installer au bord d'une autre rivière appelée Kulihaio.

Il est curieux de voir les Caraïbes, et même des chefs, porter des noms européens. Ce n'est pas du tout l'effet d'un métissage, sauf pour Waernard. La population de leurs carbets qui oscillait entre quelque cinquante et parfois deux cents individus de pure race indienne, les métissages étaient tout au début de la colonisation peu nombreux. Cette patronymie venait d'une coutume : on n'appelait jamais un Caraïbe par son nom, surtout en sa présence ; même les membres de sa famille ne se permettaient pas une telle familiarité ! Ainsi le vrai nom de Baron était Hallelena. Ils aimaient bien par contre l'échange de leur nom contre celui d'un ami, leur copain dirions-nous, leur « compère » selon le vocable très

1. Une bonne partie du gisement a été mangée par la mer.

2. Je n'ai pas retrouvé l'emplacement.

en vogue à cette époque. C'est ainsi que l'on trouve de purs Caraïbes portant des noms français.

Pour finir de situer la famille de Baron il convient de rappeler que lors de l'attaque en Guadeloupe des Caraïbes de Vieux-Fort et de la Cabesterre, les Français avaient capturé un jeune homme et le gardèrent prisonnier, comme guide, pour leur indiquer le sentier reliant ces deux endroits mais celui-ci, fils de Baron, fils préféré même, appelé Marivet, réussit à s'enfuir en sautant du haut d'une falaise dans une touffe de buissons.

J'ai insisté sur ces individus parce qu'ils auront une place importante dans l'histoire de Marie-Galante.

LES DÉBUTS DES FRANÇAIS A MARIE-GALANTE.

Dès 1638, quand M. Auber fût nommé Gouverneur de la Guadeloupe, la paix et la bonne entente furent rétablies avec les Caraïbes ; l'entremise de M. Duparquet, Gouverneur de la Martinique, qui était toujours resté en bons termes avec eux, y avait contribué. Cette reprise des bonnes relations permit aux Français d'occuper Marie-Galante ; une petite colonie s'y établit en 1648. Les habitants de bien des caribets voyaient d'un mauvais œil cet établissement dans une île qu'ils n'habitaient pas, mais bien importante pour eux à cause de la multiplicité des jardins qu'ils y cultivaient. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils avaient empêché de vive force les Anglais, quelques années plus tôt, de prendre possession de notre île. L'influence de Baron, « compère » de M. Auber et ami du Gouverneur Houël, fut déterminante.

Aux premiers jours de l'établissement on comptait une cinquantaine de colons commandés par le capitaine Lefort, logés dans des paillottes autour du fort de Marie-Galante. Les conditions de vie furent trop dures, cinq ans après ils n'étaient plus qu'une vingtaine d'hommes sous l'autorité des sieurs La Ramée et François La Verdure. Quelques-uns des autres étaient morts et tout le reste parti avec le capitaine Lefort chercher fortune et aventures — ou mésaventures — en Martinique.

Pendant ces premières années de l'occupation de Marie-Galante par quelques hommes et eux seuls, car ils étaient trop pauvres pour avoir des épouses et des esclaves, les Caraïbes de la côte au vent de la Dominique venaient volontiers leur rendre visite et troquer avec eux quelques mar-

chandises. La bonne entente était si bien établie que les colons vivaient sans aucune méfiance. C'est ce qui permit un drame.

Une barque de Martinique, nous dirions à présent une barge car c'est exactement le même type de bateau, voguait vers la Guadeloupe en cette fin septembre 1653. Elle fit escale à la côte au vent de la Dominique à proximité d'un carbet caraïbe à l'anse de Mé. Le mouillage y est bon pour les petits bateaux, sauf en janvier et en février quand souffle le vent du nord ; c'est le meilleur mouillage de toute cette côte.

Les hommes avec en principe une seule femme par canaoa étaient partis surprendre des Anglais à Antigue. Des marins français trouvèrent l'occasion favorable pour voler quelques hamacs et se payer un peu de bon temps avec les femmes et les filles qui étaient restées sans protecteurs. Le lendemain ils appareillèrent sans plus se soucier des vols et des viols qu'ils avaient commis.

Pendant ce temps, tout heureux d'avoir réussi leur coup de main contre les Anglais, et chargés de butin, les Caraïbes s'arrêtèrent au retour d'Antigue chez leurs amis de Marie-Galante pour communiquer leur joie à nos colons et faire quelque troc. Bien en confiance les Français en invitèrent même à dormir dans le fort. Soit dit en passant le mot « fort » utilisé à cette époque nous semble bien dérisoire : c'était une simple case toute entourée de poteaux.

Le lendemain, quand les Caraïbes rentrèrent chez eux les sentiments furent tout autres : « La joie de la victoire se changea en pleurs, en cris et en hurlements effroyables » en apprenant ce qui s'était passé. Un « vin » fut organisé, et poussés par Waernard, ils décidèrent de venger cet affront.

Pour comprendre la situation, il faut savoir qui était ce Waernard. C'était le fils du premier Gouverneur anglais de Saint-Christophe (St. Kitts) et d'une femme caraïbe. Son père l'avait élevé dignement, libre, chez lui. A la mort du père la veuve abaissa le jeune homme au rang d'esclave et le poursuivit de sa haine. Il ne voulut accepter un tel traitement : il s'enfuit. Sa mère lui avait conseillé d'aller chez les Caraïbes de la côte au vent de la Dominique d'où elle était originaire. Malgré sa supériorité intellectuelle et son instruction, le jeune homme ne fut pas chef de carbet, mais à l'occasion son influence était grande, sa haine ne l'était pas moins.

Les habitants de ce carbet décidèrent donc de venger

l'affront. Pour réaliser ce projet s'en prendre aux habitants de la Martinique ou de la Guadeloupe était impensable : il y avait trop de risques, d'autant plus que les habitants des autres caribets n'avaient pas été invités ou bien refusèrent de prendre part à l'expédition car ils vivaient en bonne intelligence avec les Français. Les guerriers se trouvaient ainsi peu nombreux, c'est pourquoi furent choisis comme victimes expiatoires les colons sans méfiance de Marie-Galante. Il n'y avait aucun risque car la surprise serait totale et la soif de vengeance serait assouvie.

Ainsi au début d'octobre 1653 les hommes qui étaient passés quelques jours plus tôt, tout joyeux, au retour d'Antigue revinrent au fort de Marie-Galante. sans manifester la moindre animosité, et, par surprise, à coups de boutous¹ ils assommèrent l'un après l'autre tous les colons de l'île. Le massacre terminé, les Caraïbes traînèrent les cadavres jusqu'à la plage toute proche, celle dite maintenant du Vieux-Fort. On l'identifie facilement sur la carte de 1666 : elle y est portée sous le nom de plage du massacre, et là ils empalèrent les têtes coupées sur des piquets fichés en terre. Ce ne sont pas des manières de Caraïbes, on y sent une autre inspiration, celle de Waernard. Cette macabre besogne terminée, ce fut le pillage et l'incendie des cases et du fort.

Aucun document ne permet de dire si quelque cadavre fut boucané et mangé ; on sait seulement que les Caraïbes n'aimaient guère la chair des Français, beaucoup plus acceptable toutefois, disaient-ils, que celle des Espagnols. L'on n'était plus au bon vieux temps où ils traitaient ainsi tous leurs ennemis, mais ils boucanaient bien encore à l'occasion quelques Européens, plus volontiers les Anglais, semble-t-il. Toutefois lorsqu'il s'agissait de vengeance, ils étaient beaucoup plus frénétiques pour déchirer à belles dents la chair de ceux qu'ils voulaient punir.

Lors de l'enterrement des cadavres en putréfaction, nos soldats venus de Guadeloupe attirés par les lueurs des incendies, ne semblent guère s'être attardés à compter les morceaux des victimes ; on ignore même le nombre exact des morts. Pressés d'en finir avec cette douloureuse et répugnante corvée, les fossoyeurs ne se sont pas souciés de voir s'il y avait autant de corps que de têtes. On remarque aussi que les Caraïbes restèrent plusieurs jours sur place ; ils ne s'éloi-

1. Grosse massue plate à quatre pans en bois dur.

gnèrent qu'à l'approche du voilier français. Que firent-ils pendant ces jours-là ?

Sitôt les morts enterrés, notre bateau fit voile pour le sud de l'île et y installa les nouveaux colons au lieu dit la Savane, actuellement Grand Bourg. La construction d'un petit fort du même modèle que l'autre achevé, ainsi que quelques cases en gaulettes et paille, le capitaine Mé et ses hommes partirent pour la Dominique en expédition punitive. Les coupables étaient repérés, on savait bien à quel carbet s'était arrêtée la barque aux mauvais sujets, mais aussi Baron était hors de cause et les Caraïbes de la côte sous le vent de la Dominique étaient venus renseigner le Gouverneur de la Guadeloupe de peur d'être eux-mêmes inquiétés par de vigoureuses représailles.

Les Français abordèrent à une anse de sable, celle qui porte toujours le nom du capitaine de Mé en souvenir de cette journée. Comme de juste les Caraïbes les reçurent à coups de flèches. Dans l'engagement quelques Caraïbes furent tués. Justice (? !) faite, les Français repartirent.

A la suite de ces incidents et d'autres assez graves survenus en Martinique, la bonne entente se trouvait compromise. Il semble que ce fut pour nos îles sous l'influence de Waernard, tandis que Baron et ceux de la côte au vent de la Dominique gardaient avec nous des relations au moins satisfaisantes.

Au cours de 1654 des Caraïbes, sans doute ceux du carbet de l'Anse de Mé, tentèrent un coup de main contre les colons et le fort de Marie-Galante. Pour ménager la surprise, ils débarquèrent au nord-est de notre île, soit à l'anse Piton, soit à l'anse Bois d'Inde, soit à l'anse Coq, plus probablement à la première des trois. De nos jours aucun canot ne se risque à ces attéragés, mais les Caraïbes étaient de fameux marins et abordaient volontiers en des points de côte très difficile d'accès.

L'attaque n'obtint pas le succès désiré. Excédés, les quelques soldats du fort et des colons armés poursuivirent les assaillants et parvinrent à rejoindre les traînants de la bande sur les hauts de l'île ; sept d'entre eux furent tués.

C'est peut-être en souvenir de cet événement qu'un lieu dit de l'habitation La Haut-Garel sur Saint-Louis s'appelle Massacre, il se trouve en effet sur l'itinéraire le plus direct pour aller de Grand Bourg, par les jardins caraïbes de l'époque, à l'anse Piton ou à l'anse Bois d'Inde.

Le nom de ce lieudit pourrait aussi venir d'une embuscade tendue par M. Auger aux soldats anglais en 1691. Plusieurs ennemis furent tués. Les textes de l'époque ne permettent pas une localisation précise. Il est certain que ce fait d'armes eut lieu dans cette partie de l'île, mais je pense que ce fut plus à l'est. Il n'y a pas eu d'autres événements sanglants dans ces secteurs.

Au cours des jours suivants les colons brûlèrent les carabets d'habitat occasionnel au sud, et au sud-est de l'île. Comme on le voit, l'ambiance était à la tension et à la méfiance ; c'est ce qui explique en partie les événements qui se passèrent peu après au fort de Marie-Galante, malgré la paix générale après plusieurs mois d'hostilités sporadiques.

AFFAIRE BARON - MARIVET.

A la fin de 1654 le capitaine Baron vint en pirogue à Marie-Galante ; il se rendit tout droit au fort pour y troquer quelques menus objets et un caret, cette grande tortue marine bonne à manger, dont la carapace fournit l'écaille véritable. Le commandant le fit entrer dans l'enceinte et les deux hommes bavardèrent longtemps... et burent copieusement. A la nuit tombée Baron sortit du fort pour quelque nécessité, mais à son retour la sentinelle voulut l'empêcher d'entrer. Offensé dans sa dignité, et très sûr de lui, pensez donc, l'ami du Gouverneur Houël ! Baron donna un soufflet au soldat et voulut passer de vive force. Ce fut un beau désordre, vite terminé, car les autres Caraïbes n'étaient pas à proximité, et Baron se retrouva prisonnier, aux fers, selon la coutume de l'époque.

Après coup, les vapeurs de l'alcool dissipées, le commandant du fort réalisa sa maladresse et réfléchit aux graves conséquences que pouvait avoir sa décision. Pour se couvrir et d'avance se justifier, il écrivit au gouverneur de la Guadeloupe dont il dépendait. D'après sa lettre Baron s'était rendu coupable d'un attentat, ce qui avait motivé sa mise aux fers. L'incident était très grave. Dès réception du courrier le chevalier Houël qui assurait l'intérim du Gouverneur, son oncle, ordonna de mettre Baron en liberté et de le lui envoyer. Peu après le chef caraïbe arrivait en Guadeloupe.

Malheureusement l'échange de correspondances avait demandé plusieurs jours. Entre temps les hommes du canoa de Baron étaient retournés en Dominique raconter la mésaventure de leur chef. Ne le voyant pas revenir, ses fils arri-

vèrent dans notre île pour savoir ce que devenait leur père. Le commandant perdit son sang-froid ; on ne peut affirmer, faute de preuve, qu'il voulut se venger du blâme implicite que contenait l'ordre de mise en liberté de Baron ; en tous cas il se crut attaqué, ou du moins le prétendit-il ; il fit arrêter trois de ces Caraïbes et aussitôt les fit passer par les armes. C'était un vrai crime, toute la population de Marie-Galante risquait de l'expié.

La nouvelle de cette exécution inqualifiable parvint très vite en Guadeloupe et Baron apprenant qu'un de ses fils avait été tué à Marie-Galante était fou de douleur et aussi d'inquiétude car il craignait que ce soit son préféré. Malchance suprême : c'était lui, Marivet, qui était mort. A cette nouvelle « il devint inconsolable, il se jetait à terre, s'arrachait les cheveux, hurlait comme un taureau et faisait cent autres choses qui marquaient l'excès de sa douleur » nous dit le Père du Tertre. Comme il fallait s'y attendre, il voulut partir aussitôt soulever le plus possible de ses frères de race pour une grande vengeance. Les Marie-Galantais risquaient gros.

Sans entraver sa libre circulation en Guadeloupe, le chevalier Houël réussit à l'empêcher de partir ; il y parvint par la persuasion : il lui promit de faire en sa présence justice exemplaire. Baron se calma un peu dans l'attente du châtiement. Belle promesse certes, mais le chevalier Houël, simple intérimaire, ne pouvait prendre sur lui la responsabilité de mettre à mort un commandant. Il le pouvait d'autant moins que cet officier déclarait avoir été attaqué, qui pouvait prouver le contraire ? Et puis l'attaque du fort ne datait que de peu de mois et le massacre de Vieux-Fort d'un an à peine. Il faut se remettre dans cette ambiance pour bien comprendre la situation.

Pour concrétiser au moins le début de sa promesse, le chevalier Houël vint lui-même à Marie-Galante arrêter le commandant et le fit mettre aux fers en présence de Baron. C'était déjà beaucoup et il ne jugea pas à propos de prendre sur lui la responsabilité d'instruire une affaire aussi délicate que désagréable, il fit traîner les choses en longueur.

D'un caractère bon et conciliant, et le temps modérant la douleur du papa, le chevalier Houël finit par faire admettre au chef caraïbe qu'il valait mieux retarder le dénouement jusqu'au retour de son ami le Gouverneur Houël, et il lui conseilla d'aller attendre en Dominique.

Sitôt Baron parti, le commandant fut mis en liberté pro-

visoire mais, peu après, Baron revint à l'improviste et trouva le coupable délivré de ses fers. Que pouvait-il comprendre à un tel adoucissement du sort d'un prisonnier et aux subtilités de la Justice à la manière européenne. Furieux, se croyant totalement berné, Baron fut plus décidé que jamais à lever la guerre.

Le savoir faire du chevalier Houël sauva les Marie-Galantais : il prit contact avec d'autres chefs caraïbes influents et réussit à les détourner d'hostilités qui n'arrangeraient rien et auxquelles ils perdraient beaucoup car maintenant les Français étaient nombreux aux Isles et les forces en présence seraient par trop inégales. Courageux seulement quand ils se sentaient beaucoup plus forts ou pour sauver leurs blessés, les Caraïbes comprirent fort bien la situation et restèrent tranquilles chez eux. Les Marie-Galantais furent heureux de savoir la menace écartée.

Au cours des années suivantes il y eut encore des difficultés entre Français et Caraïbes, dans d'autres îles, mais elles n'affectèrent pas Marie-Galante et pas davantage nos voisins de la côte au vent de la Dominique. L'inévitable Waernard qui avait changé de carbet et habitait à la côte sous le vent de cette île fut utilisé contre nous par les Anglais ; ça ne lui porta pas chance car il fut fait prisonnier par les nôtres lors de la capture d'un bateau ; il attendit en Guadeloupe la fin de cette guerre pour être libéré. Il est à noter que les purs Caraïbes n'aimaient guère cet individu, mi-Caraïbe, mi-Anglais ; un petit incident le montre : pendant sa détention en Guadeloupe un Caraïbe vint le voir ; il portait le bras boucané d'un Anglais et avec cette viande fumée il donna un soufflet à Waernard et l'accabla de moqueries et d'insultes.

UN VILLAGE CARAÏBE A MARIE-GALANTE.

Enfin en 1660 une paix générale fut conclue entre les Français, les Anglais et les Caraïbes. Ce fut la paix définitive pour nos îles. C'est au cours de cette année-là, peut-être même plus tôt — aucun document ne précise l'année — qu'un carbet caraïbe vint s'établir à la côte au vent de Marie-Galante. Nous ne savons d'où venait cette famille, peut-être de la Cabesterre de la Martinique car d'après le traité les « sauvages », comme on disait alors, devaient abandonner les restes de leur pouvoir sur cette île ; peut-être de la Dominique ou de la Désirade, car ces nouveaux venus connaissaient déjà

bien notre île. Certaines indications laissaient même supposer qu'il y avait deux carbets à Marie-Galante, mais les preuves ne sont irréfutables que pour un seul.

Peu après, en 1665, M. de Téméricourt était nommé gouverneur de Marie-Galante. Dès sa prise de possession il voulut visiter son île et partit pour en faire le tour avec son frère, quelques autres jeunes gens, et quelques porteurs noirs. Deux Caraïbes qui connaissaient bien les sentiers de la région inexplorée, en particulier ceux des Bas et ceux qui menaient aux jardins, servaient de guides.

L'expédition fut toute joyeuse et l'accueil dans un carbet caraïbe excellent. Sur la carte de l'île qui fut dressée au retour de l'expédition sur la peau d'un mouton qu'ils avaient mangé en chemin, ce carbet fut marqué sous le nom de « bons hôtes » il ne pouvait s'agir de bons hôtes français car le minutieux recensement nominal de 1666 ne relève personne de cette région.

Ce document est intéressant à un autre point de vue : on y lit que sur trente-six épouses légitimes d'hommes libres il y avait trois Indiennes du Brésil, une Caraïbesse de Grande-Terre et une métisse, fille d'un Français et d'une femme caraïbe, soit 12.5 % des épouses. Sur 496 habitants il y avait onze « Indiens ou issus de Français et d'Indienne, mélangés à la population ». Le recensement ne compte aucunement les Caraïbes qui vivaient totalement libres et indépendants dans leur carbet. Nous ne pouvons dire combien ils étaient. J'ai retrouvé l'emplacement de ce village sur un promontoire dominant l'Anse Coq. En me basant sur l'importance du gisement je pense qu'ils étaient plusieurs dizaines d'habitants.

Ce groupe de population était considéré comme une micronation, totalement libre et indépendante, non soumise à l'autorité royale, mais simplement à l'élémentaire droit des gens du respect d'autrui. Pour cette raison et parce qu'ils ne payaient ni droits ni taxes, les recensements n'en faisaient pas mention, d'où la fantaisie des chiffres. Ainsi le recensement de 1685 mentionne deux « sauvages » et celui de 1686 en note 31. Celui de 1687 n'en trouve plus que 16. Je suis porté à croire qu'il s'agit là de Caraïbes vivant en permanence ou occasionnellement parmi les Français. Il ne peut s'agir des Caraïbes du carbet de l'anse Coq.

En 1719 nous trouvons sous la même rubrique les nègres infirmes et les Caraïbes : ils étaient 65. Puis les recensements ne s'intéressent plus du tout aux Caraïbes. Il faut arri-

ver à la Révolution pour en trouver traces dans les relevés officiels, mais nous ne pouvons rien en tirer d'intéressant car les agents recenseurs ont tout mélangé : en l'an V de la République ils ont bien compté 30 « rouges » mais aussi cette même année la naissance de 19 garçons « rouges » et 9 filles de même couleur. Soit 28 naissances d'enfants pour 30 adultes, hommes et femmes. Un autre recensement, sans date, de la Révolution donc de la même époque, nous donne la solution de cette contradiction : on y trouve 1.477 « rouges » à Marie-Galante ; il n'était certainement pas question d'un tel nombre de Caraïbes, mais furent recensés dans cette colonne tous ceux qu'actuellement en parler créole on appelle « boug rouge », c'est-à-dire tous ceux qui n'étaient pas de pure race noire ou blanche ; on trouve donc additionnés pêle-mêle des Caraïbes, mais aussi tous les chabins et tous ceux qui étaient plus ou moins métissés de Caraïbes ou d'Européens.

A tout hasard nous relevons un nom, celui des « Indiens » Anna devenus Coquil au recensement de 1680 ; un chercheur dira peut-être s'il y a un lien entre cette famille et le général Coquille Dugommier.

Les Caraïbes de l'anse Coq gardaient leur particularisme et ne changeaient que peu de choses aux coutumes ancestrales. Ils continuaient à se servir de poteries de leur fabrication, se nourrissaient selon leurs habitudes, organisaient des « vins » et couraient les mers à bord de leurs canaoas. Seulement de temps à autre ils avaient des contacts avec les Français pour troquer leurs marchandises ; ils repartaient tout heureux d'emporter surtout des couteaux, des hameçons, des haches et des perles de rassade. On lit souvent qu'ils emportaient de l'alcool, pour leur plus grand malheur ; je n'examine pas l'ensemble de ce problème qui demanderait une étude détaillée tenant compte des lieux et des époques, la conclusion serait sans doute beaucoup plus nuancée que les affirmations insuffisamment documentées que l'on entend. En tous cas à cette époque à Marie-Galante, il n'était pas question pour eux d'obtenir de l'alcool par troc, mais seulement quelques petits verres en passant, car en cette seconde moitié du XVII^e siècle notre île n'en produisait pas, ou tout au plus peut-être quelques litres à titre familial.

Peuple essentiellement marin, nos Caraïbes formaient un seul groupe humain avec ceux de la Pointe des Châteaux en Guadeloupe, ceux de la Désirade et surtout ceux de la

côte au vent de la Dominique, c'est pourquoi je ne puis le dissocier de cette étude.

Pour bien les comprendre, il faut savoir que les habitants de ces carbets gardaient aussi des liens étroits avec leurs frères de race, les Galabis des Guyanes, et par là même tous ceux qui se trouvaient sur leur itinéraire. Ce voyage de quelques 2.000 kilomètres en mer, à bord de leurs grandes pirogues, avec escales d'île en île les effrayait si peu que certains hommes participaient chaque année à l'expédition. Lorsqu'un Caraïbe plus décidé avait envie d'entreprendre ce déplacement, il envoyait un ami faire les invitations aux hommes de son carbet et des carbets de la région, selon un cérémonial et des termes bien établis par la coutume. Quand le nombre des volontaires était suffisant, après un « vin » pour fixer les dernières modalités du départ et la date du rendez-vous, ils se mettaient en route.

Certes le goût de la mer poussait au voyage, mais nos Caraïbes allaient à la terre ferme dans un double but : nous dirions maintenant des motifs commerciaux et des raisons ataviques. En échange des produits qu'ils offraient aux Galibis, ils rapportaient divers articles qui n'existent pas aux îles. Tout d'abord les caracolis, l'ornement le plus précieux et le plus recherché des hommes, c'était un croissant métallique, en alliage dont nous ne connaissons pas les titrages exacts, enchassé dans une planchette, il se portait sur la poitrine, suspendu au cou. Ils rapportaient pour les femmes les vraies « pierres vertes » qui se portaient de la même manière et possédaient, disaient-ils, des vertus curatives souveraines. Ils rapportaient aussi des écailles de grosses huîtres qu'ils pilaient et mélangeait avec un adhésif pour remplir les gravures de leur boutou (la grosse massue plate en bois dur). Parfois ils s'intéressaient à certains beaux bois qui leur plaisaient, en particulier à des gaulettes très pratiques pour pêcher à la ligne. Ceux qui faisaient ce voyage tenaient à rapporter une peau de bête sauvage, c'était un ornement très apprécié aux jours de fête, l'insigne des « anciens du grand voyage ».

A l'occasion, le déplacement permettait de consulter certains sorciers du continent qui n'avaient pas leur égal aux îles pour rendre une personne malade, surtout aux articulations, en leur jetant un sort.

L'autre grand motif du voyage, c'était de surprendre des Arawaks. Ce peuple était totalement détruit dans les petites

Antilles ; pour s'en procurer nos Caraïbes étaient obligés d'aller en chercher sur le continent. Lorsqu'ils voulaient un ravitaillement assez abondant, ils invitaient leurs frères de race des Guyanes à se joindre à eux pour une grande expédition. Le Père Raymond Breton a vu en Dominique une distribution de viande d'Arawak, un homme que Baron avait capturé là-bas et rapporté boucané à son carbet : « Il donna un morceau à chacun pour bouillir en son pot. » Les documents écrits ne sont pas nos seules sources de renseignements sur l'anthropophagie de nos bons Caraïbes. M. Clerc note au niveau de cet habitat l'abondance de morceaux d'os humains épars mélangés aux restes de repas et moi-même au cours de mes fouilles à Marie-Galante, j'en ai retrouvé plus d'une fois des fragments mélangés avec des coquillages, des arêtes de poisson et des os de petits mammifères dans le niveau caraïbe.

Nous disions que nos Caraïbes de la côte au vent de Marie-Galante formaient un groupe totalement libre, c'est très vrai, mais il n'était pas pour autant étranger à la vie de l'île. Quand M. de Téméricourt devint gouverneur en 1665, ils s'intégrèrent d'eux-mêmes dans la vie et surtout la défense de Marie-Galante, selon leur génie propre. Ils servaient comme marins-voltigeurs toujours prêts à passer rapidement dans une autre île pour transmettre un message ou faire une commission. Nos habitants s'en trouvaient d'autant mieux que souvent ils n'avaient pas de bateau à leur côte et les voiliers qui fréquentaient parfois leur mouillage étaient sujets aux caprices du vent. On voit même notre gouverneur envisager d'envoyer une pirogue caraïbe près du gouverneur danois de Saint-Thomas pour le prier d'obtenir la libération de son frère prisonnier des Hollandais.

En temps de guerre, ce qui était fréquent, nos Caraïbes allaient reconnaître les navires ennemis. Leurs embarcations légères, à pagaies, convenaient à merveille : de peu d'importance, basses sur l'eau, elles étaient peu repérables, peu vulnérables et, très maniables, elles échappaient facilement aux poursuites car l'ennemi était tributaire du vent. Pratiquement impossible à intercepter, elles rendirent plus d'une fois service aux Marie-Galantais.

En 1674, nos Caraïbes organisèrent un grand « vin » au carbet de l'anse Coq. Quatorze canaoas étaient rassemblés à cette occasion, ce qui fait quelque cinq cents hommes venus des îles voisines. Le but de la réunion était de les convier à

un coup de main contre les Anglais d'Antigue. Le rendez-vous fut fixé, mais M. de Téméricourt eut vent de l'affaire et il usa de toute sa force de persuasion pour empêcher l'exécution du projet, car, tout à fait par hasard, nous n'étions pas en guerre contre la Grande-Bretagne. Les propos de notre Gouverneur eurent une certaine efficacité puisque trois pirogues seulement y allèrent, parmi elles il y en avait au moins une de Marie-Galante, celle du Caraïbe qui avait lancé les invitations au « vin ».

Le but de cette expédition n'était plus comme au bon vieux temps des Arawaks, de capturer des ennemis pour les boucaner et dévorer, mais plus prosaïquement le pillage. Les combattants revinrent avec un butin assez important, dont plusieurs Noirs pour les revendre ; c'est M. de Téméricourt qui les acheta et les renvoya à Antigue.

Mais c'est surtout dans le rôle de messagers que nous retrouvons nos Caraïbes. En cette même année 1674, quand les Hollandais préparaient leurs attaques contre nos îles.

Cet événement provoqua un échange de correspondances entre cette île et la Martinique. Tandis que la barge de M. Dauville, fine voilière qui était allée porter la nouvelle dans cette dernière île périssait au retour sur les côtes de la Guadeloupe, drossée par la tempête, le sieur Lacouture, lui, revenait à bord d'une pirogue caraïbe, sans encombres, malgré le mauvais temps.

C'est encore une petite pirogue qui conduisit en Guadeloupe, le sieur Valois, commandeur de la propriété de M. de Téméricourt, en 1676, annoncer à son maître la prise de Marie-Galante par les Hollandais et donner les premiers détails sur l'importance des forces ennemies et le déroulement des événements. Il revint aussitôt dans la même pirogue. Quand la flotte ennemie quitta notre mouillage, peu après, c'est encore un Caraïbe dans une pirogue qui vint avertir notre gouverneur.

Passée la ruine totale de l'île en 1676, la vie de nos Caraïbes est sans histoires, ils ne font pas parler d'eux, ils sont chez eux, libres dans leur secteur, pratiquement maîtres du nord et de l'est de Marie-Galante, font ce qu'ils veulent, mais leur fidèle amitié ainsi que celle de leurs frères de la Dominique se manifesta encore quand le malheur s'abattit de nouveau sur notre île. En 1691 la France et l'Angleterre étaient en guerre aux Antilles. Comme d'habitude Marie-Galante, une des îles les plus vulnérables, fut attaquée sans

retard. Prévoyant le malheur une partie de la population, surtout les femmes, les petits enfants et les « surâgés » étaient allés se mettre à l'abri en Martinique et en Guadeloupe. Un certain nombre d'hommes organisés en milice étaient restés avec le Gouverneur Auger. Notons déjà que les Caraïbes contribuèrent un peu aux évacuations et volontiers servaient de courrier.

L'attaque anglaise se fit en force et nos pauvres colons ne purent réagir efficacement. Le commandant des troupes d'invasion, le colonel Nal, était « un brutal ». Il pendit vingt-trois prisonniers de guerre français, sous un prétexte fallacieux. Puis il accusa les Français d'avoir pendu un Anglais prisonnier et de l'avoir percé d'un coup de fusil. Selon une autre version qui semble plus près de la vérité, un soldat anglais serait tombé aux mains des Caraïbes... pour son plus grand malheur. Pendant que Nal brûlait le bourg et toutes les habitations, M. Auger se repliait progressivement à travers la région inhabitée de Marie-Galante.

Mis au courant de l'attaque, le Gouverneur de la Martinique envoya par deux fois un Caraïbe appelé Faouyra prendre contact avec nos gens et lui rapporter des nouvelles.

Arrivé à la dernière limite de la résistance, M. Auger et les trente derniers combattants capitulèrent ; ils eurent de la chance : le général Codrington était de passage en inspection, ils échappèrent ainsi à la cruauté du colonel Nal et obtinrent de la « grande générosité » du général la liberté pour le Gouverneur et quelques personnes. Il les fit transporter en Martinique, ne leur permettant d'emporter que leurs hardes, nous dirions leurs menus bagages à main : telle était la loi de la guerre à cette époque. Les autres Marie-Galantais furent emmenés prisonniers sur les vaisseaux. Ainsi la colonie de Marie-Galante se trouvait totalement anéantie : tout ce qui n'avait pas été pillé avait été incendié ; officiellement il ne restait personne. Si les Caraïbes abandonnèrent leur carbet de l'anse Coq, ce qui est très peu probable, ce ne fut que pour très peu de temps : cette région était encore très isolée, perdue au fond des taillis, aucun chemin n'y menait ; c'est par mer que les Caraïbes sortaient de chez eux. Les patrouilles anglaises ne s'aventurèrent pas dans cette région où il n'y avait rien à piller et tout au plus des flèches empoisonnées à recevoir.

Un mois plus tard, dès le départ des Anglais, les plus pauvres des Marie-Galantais qui mangeaient de la misère à

belles dents soit en Martinique soit en Guadeloupe, voulurent revenir sur les ruines de leurs petites habitations dans l'espoir d'y retrouver les restes de leurs jardins et peut-être quelque animal libre dans les bois. Les Gouverneurs s'y opposèrent formellement trop heureux d'avoir l'une ou l'autre centaine de combattants supplémentaires pour la défense de ces deux îles. C'est alors que l'amitié qui unissait nos Caraïbes, ceux de la Dominique et les Marie-Galantais fut bien efficace.

Les pirogues de ces carbets venaient très souvent aux côtes de la Guadeloupe et de la Martinique troquer leurs marchandises : ils y trouvaient plus d'un pauvre bougre qui avait envie de rentrer dans notre île. Certes quelques-uns furent déposés discrètement par des barges allant de la Martinique à la Grande Terre de la Guadeloupe, mais la plupart de ces clandestins revinrent grâce à la complicité des Caraïbes à bord des canaoas ; en peu de semaines il y en eut plus d'une centaine et le nombre ne cessa d'augmenter.

La paix signée avec l'Angleterre et les gouverneurs n'ayant rien pu faire pour empêcher le retour de plusieurs centaines de colons au cours des hostilités, la colonie de Marie-Galante fut « autorisée à se reconstruire ». Passée cette douloureuse période, la vie de nos Caraïbes redevint sans histoires. Nous possédons peu de renseignements sur les décades suivantes. Les épidémies auxquelles ils étaient plus sensibles que les Européens, la dénatalité et le métissage ont amené insensiblement la diminution du groupe caraïbe de Marie-Galante. Nous ne savons si certains émigrèrent en Dominique.

DISPARITION DE NOS CARAIBES

Sur la fin de cette période nous avons le témoignage fort intéressant d'un officier anglais venu en occupation sous l'Empire. Il nous dit avoir visité la région de Marie-Galante où vivaient les Caraïbes : beaucoup se réclamaient de cette race, mais à son avis bien peu étaient exempts de métissage. N'ayant plus guère la possibilité de se marier entre eux, le métissage avec les Noirs était devenu inévitable.

Les liens avec la Dominique n'avaient cependant pas disparu : le Père de Lettrée, leur curé dans l'île anglaise, écrit en 1867 que les Caraïbes de la côte au vent de la Dominique, survivance ethnique bien conservée, répartis en trois groupes,

allaient volontiers au cours des décennies précédentes faire baptiser leurs enfants à Marie-Galante et en Martinique.

Si vous allez maintenant visiter la réserve caraïbe en Dominique, le chef vous parlera peut-être de ce détail, mais je doute qu'il s'agisse d'une tradition orale ; les curés de la paroisse leur ont certainement parlé de ce qu'ils ont lu dans le manuscrit de Lettrée.

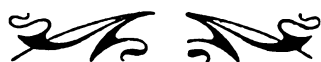
Une grande partie des Caraïbes de la Dominique, hommes, femmes et enfants avait été massacrée en quelques jours à la fin du XVII^e siècle en représailles par les Anglais d'Antigue, car ces Caraïbes, ceux de Marie-Galante, nous l'avons vu, et d'autres allaient souvent faire des incursions dans cette île.

Au temps du Père de Lettrée (1867) il y avait, environ, 350 Caraïbes répartis en trois carbets. De nos jours, ils sont regroupés autour de Salibia, plusieurs centaines de pure race et quelques centaines de métissés. Ils jouissent d'un statut politique spécial avec un chef élu. Ils n'ont rien conservé de leur passé hormis le type racial, certains éléments du caractère, la vannerie et la manière de faire les pirogues. Bien que certains mots subsistent surtout pour les noms de lieu et des éléments de la nature, ils ne connaissent plus du tout la langue.

De nos jours il n'y a plus un seul Marie-Galantais de pure race caraïbe, mais dans plusieurs familles de la région où ils avaient leur dernier carbet on retrouve des traces indubitables de leur métissage, traces qui s'atténuent de plus en plus vite. Ainsi j'ai connu une vieille femme décédée il y a une dizaine d'années, qui me confia ses peines : « Ma maman était une griffe à Caraïbe, elle avait de beaux cheveux noirs glacés, c'est mon papa qui était un Nègre qui m'a donné ces vilains cheveux là ça. »

En relisant les relations des anciens chroniqueurs sur le caractère des Caraïbes, je les vois revivre en regardant tel ou tel de mes paroissiens indiscutablement issu de cette race. On peut dire ce que l'on veut à leur sujet, mais on ne peut s'empêcher quand on les connaît de les considérer avec une grande sympathie.

Père MAURICE BARBOTIN.



BIBLIOGRAPHIE

- P. Raymond BRETON, **Petit catéchisme, traduit du françois en la langue des Caraïbes insulaires**, Auxerre, Gilles Bouquet, 1664.
- P. Raymond BRETON, **Dictionnaire Caraïbe-françois, meslé de quantité de remarques historiques, pour l'esclaircissement de la langue**, Auxerre, Gilles Bouquet, 1665.
- P. Raymond BRETON, **Dictionnaire François-caraïbe**, Auxerre, Gilles Bouquet, 1666.
- P. Raymond BRETON, **Grammaire caraïbe**, Auxerre, Gilles Bouquet, 1667.
- [P. Raymond BRETON], **Les Caraïbes, la Guadeloupe, 1635-1656, Histoire des vingt premières années de la colonisation de la Guadeloupe d'après les relations du R.P. Breton publiées par l'abbé Joseph Rennard, curé au François (Martinique)**, Paris, Librairie Générale et Internationale G. Ficker, 1929.
- P. DU TERTRE, **Histoire générale des Antilles habitées par les François**, Paris, Thomas Jolly, 1667-1671, 4 tomes en 3 volumes.
- P. LABAT, **Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique**, Paris, Guillaume Cavelier père, 1742, 8 volumes.
- LA BORDE (de), **Relation de l'origine, mœurs, coutumes, religion, guerres et voyages des Caraïbes, sauvages des isles Antilles de l'Amérique**, Paris, Billaine, 1674.
- German ARCINIEGAS, **Les Caraïbes, siècle d'or, siècle d'argent**, Paris, Stock, 1965.
- John Augustine WALLER, **A voyage in the West Indies containing various observations made during a residence in Barbadoes and several of the Leeward Islands**, London, 1820.
- Edgar CLERC, **Le peuplement précolombien des Antilles et ses vestiges en Guadeloupe**, dans le **Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe**, n° 2, 2° semestre 1964, p. 18-31.
- Compte-rendu des communications du second congrès international d'études des civilisations précolombiennes des Petites Antilles, St. Ann's Garrison, Barbade, 24-28 juillet 1967**, Barbados, Barbados Museum, 1968 [et le volume des comptes rendus du troisième congrès tenu à la Grenade en 1969 qui est sous presse].

SOURCES

- Archives de la paroisse de Vieille Case (Dominique), manuscrit de Lettrée.
- Archives nationales, section outre-mer, G¹ 498, recensements des habitants de Marie-Galante [le recensement de 1665 a été publié par Paul Roussier dans la **Revue historique des Antilles**, n° 1, octobre 1928, p. 35-64, sous le titre **Les habitants de Marie-Galante en 1665**].
- Archives nationales, fonds des colonies, série C 8 A.
- Archives nationales, fonds des colonies, F³ 23.